



LATIUS
VOLUME 6

*La revue des étudiants et des étudiantes en histoire et
en lettres*

Hiver 2013

Table des matières

Mot de la présidente	4
Articles	6
FÉDÉRATION MONARCHIQUE OU MONARCHIE FÉDÉRATIVE? HISTORICISER LE PARCOURS DU CANADA DEPUIS 1867	
Mathieu Arsenault.....	7
LA MODERNISATION DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE	
Jean Bélanger.....	12
L'IMPACT DU GOULAG SOUS LE RÉGIME SOVIÉTIQUE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE	
François Lafond.....	17
TOTALITARISME ET RELIGION SÉCULIÈRE	
Clovis Roussy.....	22
REFAIRE L'ITALIE DE LA GAUCHE VERS LA DROITE. LE PARCOURS DE BÉNITO MUSSOLINI	
Jonathan Vallée.....	28
PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ FILS, AUTEUR D'UN ROMAN NOIR QUÉBÉCOIS	
Myriam Lamoureux.....	34
<i>LE VOYAGE DE LA REINE D'ESPAGNE (1680) DE PRÉCHAC : L'HISTOIRE AU SERVICE DE LA GALANTERIE?</i>	
Marc-André Marchand.....	39
ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES LUMIÈRES PERÇUES PAR DEUX SIÈCLES DIFFÉRENTS	
Sarah Servant.....	47
Chronique patrimoniale	50
MAISON LOUIS-BERTRAND : DES NOUVELLES DE L'ISLE-VERTE	
Katherine Yockell.....	51
Comptes rendus	54
Robert Larocque « L'INTRODUCTION DE MALADIES EUROPÉENNES CHEZ LES AUTOCHTONES DES XVII ^E ET XVIII ^E SIÈCLES »	
Geneviève Deschênes.....	55
Marc Hudon « LA CRISE D'OKA : RUMEURS, MÉDIAS ET ICÔNES. RÉFLEXION CRITIQUE SUR LES DANGERS DE L'IMAGE »	
Eve Marie Roy.....	59

Mot de la présidente

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'Association des étudiantes et étudiants en histoire de l'Université du Québec à Rimouski (AEEH) est particulièrement fière de s'associer à la parution de la nouvelle édition de la revue *Laius*. Grande nouveauté cette année, la revue change de nom pour marquer son ouverture aux étudiants et aux étudiantes en lettres. *Laius*. La revue des étudiants et des étudiantes en histoire et en lettres poursuivra néanmoins son mandat initial, c'est-à-dire offrir aux étudiants et aux étudiantes l'occasion de se familiariser avec les rouages d'une publication scientifique, que ce soit comme auteurs ou encore comme membres du comité de rédaction.

Totalitarisme, religion, enseignement de l'histoire, siècle des Lumières, monarchie, galanterie, roman noir, Amérindiens et patrimoine : la variété des sujets abordés dans cette parution témoigne de la curiosité des étudiants et des étudiantes. Nous espérons qu'elle saura combler les attentes de nos lecteurs et lectrices ! Publiées sous forme d'articles, de comptes rendus, de réflexions ou de chroniques patrimoniales, ces recherches sont le fruit de plusieurs heures de travail, d'écriture, de réécriture, de relecture et de collaboration.

La publication de *Laius* vient généralement clore une année riche en activités et en événements. La présente édition n'échappe pas à la règle. Cette année encore, le colloque étudiant *Kaléidoscope* a permis aux étudiants et aux étudiantes de partager leurs connaissances, leurs intérêts, de même que les résultats de leurs activités et travaux avec un public grandissant. D'autres activités, conférences, ateliers, fêtes, congrès et voyages ont également permis aux étudiants et aux étudiantes de créer des liens entre eux et avec les professeurs et professeures. Dans cette perspective d'ouverture et de partage, la participation du module de lettres amène un vent de fraîcheur. Souhaitons que l'initiative soit pérennisée.

Pour conclure, nous tenons à remercier les étudiants et les professeurs qui ont donné de leur temps pour mener à bien la présente édition. Le comité de rédaction du présent numéro est formé de Karine Hébert et Claude La Charité, professeurs, ainsi que des étudiants François Lafond, Cindy Canuel, Myriam Lamoureux et Sarah Servant. Sans eux, la revue n'aurait pu voir le jour. Nos remerciements les plus chaleureux s'adressent également aux étudiants et aux étudiantes qui ont accepté de jouer le jeu de la publication scientifique et dont les articles paraissent dans la présente édition. Pour plusieurs, il s'agit d'une première expérience de publication – nous leur souhaitons que ce ne soit que le début d'une prolifique carrière ! Nous soulignons de plus le soutien financier et logistique des modules d'histoire et de lettres, du projet PatER, du regroupement des chercheurs en patrimoine ARCHIPEL.

Finalement, nous tenons à vous remercier, chers lecteurs et chères lectrices de prendre le temps de parcourir les pages de cette revue. Votre intérêt donne un sens à nos efforts.

Longue vie à *Laius*, nouvelle mouture.

Eve Marie Roy
Présidente de l'AEEH

[Articles]

Fédération monarchique ou monarchie fédérative? Historiquer le parcours du Canada depuis 1867

Par Mathieu Arsenault
Étudiant au doctorat en histoire, Université York

Malgré l'apparent regain d'intérêt pour l'étude de la Constitution canadienne, de la formation de l'État fédéral et de son évolution depuis 1867¹, le champ de l'histoire constitutionnelle apparaît toujours tributaire d'une opposition irréconciliable entre une vision compacte (*Compact theory*) ou impériale (*Imperial theory*). La parution récente de deux études sur l'évolution du système et des institutions politiques fédérales par Frederick Vaughan² et David E. Smith³ offre un aperçu de ces deux métarécits structurants. En parcourant leurs ouvrages, on constate que la trame historique

¹ Outre les deux livres à l'étude, mentionnons entre autres David E. Smith, *The Invisible Crown: The First Principle of Canadian Government*, Toronto, University of Toronto Press, 1995, 274 p.; Gérald-A. Beaudoin, Joseph E. Magnet, Benoit Pelletier, Gordon Robertson, John Trent, dir., *Le fédéralisme de demain: réformes essentielles/Federalism for the Future: Essential Reforms*, Montréal, Wilson & Lafleur, 1998, 419 p.; David E. Smith, *The Republican Option in Canada, Past and Present*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, 352 p.; David E. Smith, *The Canadian Senate in Bicameral Perspective*, Toronto, University of Toronto Press, 2003, 263 p.; Barbara J. Messamore, *Canada's Governors General, 1847-1878: Biography and Constitutional Evolution*, Toronto, University of Toronto Press, 2006, 308 p.; Frédéric Lemieux, Christian Blais et Pierre Hamelin, *L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs*, Québec, Les Publications du Québec, 2005, 415 p.; Janet Aizenstat, *The Canadian Founding: John Locke and Parliament*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2007, 199 p.; Jennifer Smith and D. Michael Jackson, dir., *The Evolving Canadian Crown*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2012, 248 p.

² Frederick Vaughan, *The Canadian Federalist Experiment: From Defiant Monarchy to Reluctant Republic*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2003, 225 p.

³ David E. Smith, *Federalism and the Constitution of Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2010, 225 p.

qui guide le parcours national canadien reste, à bien des égards, surdéterminée par cet antagonisme influençant aussi bien la perception du parcours et des institutions canadiennes par le passé que leur pertinence et leur impact politique pour la suite des choses.

Professeur émérite à l'Université de Guelph, Frederick Vaughan fait paraître *The Canadian Federalist Experiment* en 2003 avec pour intention avouée de redorer le blason des Pères de la Confédération et de démontrer que, contrairement à ce qu'affirme une certaine historiographie⁴, leur projet de Dominion était animé par les plus nobles intentions. Dressant le portrait évolutif du concept de gouvernement de type monarchique au Canada, de sa fondation en 1867 à son démantèlement progressif au cours des XIX^e et XX^e siècles, l'essai se divise en deux parties. Tout d'abord, l'auteur aborde assez longuement la façon dont les Pères (*Framers*) ont mis en place une monarchie fédérative « *made-in-Canada* » inspirée, sinon totalement tributaire, de la philosophie politique de Thomas Hobbes (Chap. 1 à 5). Craignant le républicanisme qui a conduit les Américains à la Guerre civile, les Pères choisissent d'édifier la fédération canadienne sur de solides bases monarchiques, convaincus que cette forme de gouvernement est moralement supérieure au républicanisme populaire⁵. Dressant une barrière physique et psychologique le long du 49^e parallèle, l'appendice de la Couronne britannique alors

⁴ Il est dommage que Vaughan n'accompagne pas cette assertion de quelques références qui permettraient de circonscrire ladite historiographie. Voir Frederick Vaughan, *The Canadian Federalist Experiment*, ouvr. cité, p. XI.

⁵ *Ibid.*

créé se voulait un État centralisé capable de résister aux forces démocratiques à l'œuvre dans le Nouveau Monde. Catégorisé de « *Defiant monarchy* », cet État apparemment imperméable à l'*Enlightenment*, devait protéger l'Amérique du Nord de la vulgaire démocratie commerciale et individualiste étatsunienne. C'est donc dans les vertus royales et le lien impérial que le Dominion devait trouver les outils lui permettant de préserver la paix, l'ordre et le bon gouvernement. Imposée par les autorités impériales, la Constitution canadienne de 1867 se présente en ce sens comme l'antithèse de celle des États-Unis⁶. La légitimité ne reposant pas sur les Canadiens mais plutôt sur la Couronne, la monarchie y est la composante la plus importante de l'État : « *[I]t is clear from the language and logic of the Constitution of 1867 that the federal character was to be the husk and the monarchical character the kernel*. » De prime abord, cette matrice ne laisse que peu de place à l'autonomie régionale. L'État que les Pères ont fondé à partir des débris épars laissés par l'échec de l'Empire britannique en Amérique du Nord est avant tout une monarchie une et indivisible où le fédéralisme n'est qu'une concession faite aux provinces de l'Est. Soutenant indéniablement la théorie voulant que seul le parlement impérial est à la source de l'arrangement constitutionnel de 1867 (*Imperial theory*), Vaughan consacre ses trois derniers chapitres à la mutation et à la transformation graduelle — voire à l'effondrement⁸ — de l'État canadien. Celui-ci

⁶ Une théorie de l'antithèse que l'on retrouve chez Seymour Martin Lipset, *Continental Divide: The Values and Institutions of the United States and Canada*, Toronto, C.D. Howe Institute, 1989, 317 p.

⁷ Frederick Vaughan, *The Canadian Federalist Experiment*, ouvr. cité, p. 91.

⁸ David E. Smith, « The Canadian Federalist Experiment: From Defiant Monarchy to Reluctant

se métamorphoserait progressivement en une forme « réticente » et incertaine de république (*Reluctant Republic*) sous l'effet combiné du transfert de souveraineté du fédéral vers les provinces par le Comité judiciaire du Conseil privé (JCPC) (Chap. 6), le déclin de la religion au Canada, et la séparation de l'Église et de l'État (Chap. 7), de même que le legs de républicanisme populiste de P.-E. Trudeau et la Charte des droits et liberté (Chap. 8). Considérant que la monarchie fédérative centralisée a été travestie par le « province-building » et la judiciarisation d'un pouvoir échappant de plus en plus à la branche exécutive du gouvernement (*Parlement*), Vaughan soutient que le mouvement républicain est parvenu à gangrener le gouvernement jusqu'à rendre le pouvoir irresponsable. La Constitution de 1982 et la Charte des droits et libertés sont, selon l'auteur, l'émanation par excellence de cet esprit individualiste qui écrase les vestiges des institutions monarchiques canadiennes⁹. Constatant l'étendue des dommages actuels, Vaughan suggère à contrecœur de complètement républicaniser l'État afin de redonner les rênes de la gouvernance au Parlement. Au passage, l'auteur y va d'un plaidoyer pour une réforme du Sénat favorisant une représentation égale des provinces.

Si *The Canadian Federalist Experiment* consacre l'échec apparent du modèle monarchique de 1867 et sa dilution dans une forme mal définie de républicanisme à partir des prémisses fournies par la théorie impériale (*top-down monarchy*), l'ouvrage de David E.

Republic (review) », *University of Toronto Quarterly*, vol. 74, n°1, hiver 2004-2005, p. 458.

⁹ Frederick Vaughan, *The Canadian Federalist Experiment*, ouvr. cité, p. 177.

Smith adopte une perspective radicalement différente. Autant le fédéralisme n'est qu'une dimension de la Constitution négligeable — voire même indésirable — pour Vaughan, autant il revêt une dimension fondamentale pour Smith. Publié en 2010, le livre du professeur de sciences politiques à l'Université de Saskatchewan fait du fédéralisme la pierre angulaire de la Constitution canadienne. Marchant dans le sillon des architectes de la théorie compacte, Smith soutient que la Confédération est avant tout le produit de l'agrégation des provinces¹⁰. Pour lui, le fédéralisme est littéralement devenu un attribut essentiel de l'être canadien en ce qu'il permet de favoriser l'unité du pays. Smith conçoit donc la formation d'un Dominion britannique au nord de l'Amérique comme le résultat de l'agrégation de colonies possédant déjà une certaine autonomie reposant sur le « *self-government* ». À l'inverse du raisonnement de Vaughan, ce n'est pas parce que le système est monarchique qu'il est fédéral selon Smith, c'est plutôt parce qu'il doit être fédéral que les Pères lui ont donné la forme monarchique: « *Thus, from being perceived as an institution amenable to enforcing Macdonald's highly centralized federal ambitions, the Crown became a constitutional foundation and independently minded provinces*¹¹. » Par conséquent, 1867 ne doit pas être interprété comme une transposition servile du modèle de gouvernement britannique puisque les provinces disposaient déjà d'un tel gouvernement. Pour les tenants de la théorie compacte, le phénomène est plus local qu'impérial : « *[i]t was about making a country*¹² ». Fort de la conviction qui entoure cet ambitieux programme, Smith suggère que le

régime fédéraliste est parfaitement modulé pour répondre à la double particularité du Canada. Lors de sa création, celui-ci devait composer avec deux principaux défis, c'est-à-dire de reconnaître les différences culturelles au sein d'un État et d'incorporer des territoires. C'est autour de ces nécessités fondamentales que Smith structure l'interprétation d'une double Confédération canadienne de culture et de territoire¹³. Depuis 1867, un fédéralisme vertical (culturel) et un fédéralisme horizontal (territorial) se côtoient organiquement. Loin d'apparaître comme un échec, le fédéralisme canadien serait « *a mark of this country's ability to accomodate foundational change*¹⁴ ». Ainsi, la transformation du projet très centralisé des Pères en une fédération décentralisée ne serait ni le signe d'une crise constitutionnelle ni le témoin d'une paralysie du système. Au contraire, Smith voit la vertu du fédéralisme dans sa capacité à canaliser des intérêts divergents de façon à renforcer non pas le gouvernement central, mais plutôt les communautés locales et provinciales¹⁵. Et l'auteur de conclure que bien que le Canada d'aujourd'hui ne soit pas conforme au fédéralisme structurel et centralisateur voulu en 1867, les horizons de liberté et de prospérité souhaités par les Pères se sont tout de même matérialisés à travers le renforcement du sentiment régional de chaque partie du pays. En somme, le fédéralisme canadien tel que vu par Smith n'a rien de l'expérience avortée décrite par Vaughan, puisque « *[t]he test of Canadian federalism lies not in federal theory but in the life of Canadians*¹⁶ ».

¹⁰ David Smith, *Federalism and the Constitution of Canada*, ouvr. cité, p. 39.

¹¹ *Ibid.*, p. 62.

¹² *Ibid.*, p. 54.

¹³ *Ibid.*, p. 63.

¹⁴ *Ibid.*, p. 10.

¹⁵ *Ibid.*, p. 117.

¹⁶ *Ibid.*, p. 162.

Une critique qu'il convient d'emblée d'adresser aux deux ouvrages concerne l'approche à sens unique qu'ils mettent chacun de l'avant lorsque vient le temps de donner un sens à 1867. L'un comme l'autre, ils n'envisagent la Confédération que sous l'angle de l'unité autour de la Couronne ou du fédéralisme. Ce faisant, l'importance du retour à une législature provinciale pour les délégués du Québec est largement passée sous silence. Smith et Vaughan semblent négliger que ceux-ci désirent autant, et peut-être même davantage le rappel de l'Union de 1840 que la création d'un gouvernement fédéral. Quant à l'unité de la Couronne, il apparaît surprenant que Vaughan n'aborde pas la question de sa division en plusieurs unités de souveraineté jouissant d'une certaine autonomie entre elles (Couronne du Canada, Couronne du Québec, etc.). En somme, leurs interprétations gagneraient à considérer le fait que pour au moins une des quatre provinces qui joignent la Confédération en 1867, le nouveau régime politique divise autant qu'il unit. Notons aussi que même si les deux interprétations se rattachent à des traditions historiographiques bien établies, la démonstration de Vaughan se révèle nettement moins convaincante que celle de Smith, particulièrement lorsqu'il est question de la mutation du Canada vers une *Reluctant Republic*. Tout d'abord, l'auteur appuie sa thèse sur l'idée que la judiciarisation du pouvoir à travers le JCPC et la Cour suprême est synonyme de républicanisation. Or, le lien qu'il tisse entre le rôle de la branche judiciaire et le républicanisme n'est pas si évident. En fait, il semble tenir bien plus d'une comparaison au modèle étatsunien qu'à une théorisation cohérente. Deuxièmement, on s'étonne que Vaughan identifie P.-E. Trudeau comme un apôtre inconditionnel du

républicanisme. Cette association malheureuse du champion canadien des libertés individuelles au républicanisme tient-elle au fait que l'auteur définit trop étroitement le libéralisme comme une créature de l'*Enlightenment* au même titre que le républicanisme américain ? Quoi qu'il en soit, cette assertion sur l'artisan de la Charte gagnerait à être revisitée. Loin d'ébranler la monarchie au Canada, la Constitution de 1982 en a plutôt solidifié les ancrages¹⁷. Le républicanisme ébauché par le jeune penseur de *Cité libre* ne doit pas nous faire oublier que la canadianisation de la monarchie constitutionnelle s'inscrivait au nombre des priorités de son gouvernement¹⁸.

Prenant acte des modifications engendrées par la Commission Laurendeau-Dunton quant aux nouvelles orientations de la politique canadienne dans les années 1960, l'explication de Smith est nettement plus solide. Le rapprochement que fait l'auteur entre la révolution culturelle occidentale et la décentralisation du pouvoir en faveur des provinces (Chap. 7) est beaucoup plus crédible que la théorie de Vaughan concernant le soi-disant « esprit républicain » qui aurait animé les politiciens du Québec post-1960. Le lecteur sera surpris d'apprendre que la province est alors devenue, on ne sait trop comment, rien de moins que l'héritière de la Révolution française¹⁹. Chez Smith enfin, le

¹⁷ Voir à ce propos André Binette, « La succession royale, la Constitution canadienne et la Constitution du Québec », *Bulletin québécois de droit constitutionnel*, n°3, hiver 2008, p. 2. ; Peter H. Russell, *Constitutional Odyssey. Can Canadians Become a Sovereign People ?*, 2^e édition, Toronto, University of Toronto Press, 1993, p. 121.

¹⁸ Peter H. Russell, *Constitutional Odyssey*, ouvr. cité, p. 104.

¹⁹ Frederick Vaughan, *The Canadian Federalist Experiment*, ouvr. cité, p. 178.

projet des Pères ne revêt pas cette obsession quasi puérile pour le maintien du lien colonial qui caractérise l'interprétation pro-monarchique de Vaughan. Ne poussant pas l'audace jusqu'à proposer que 1867 soit une forme de déclaration d'indépendance canadienne, Smith met l'accent avec justesse sur la volonté fondatrice qui animait les Pères de la Confédération²⁰. Sans négliger l'importance de Londres dans ce processus, il semble en effet réducteur de voir les Pères animés uniquement par le désir de créer un agrégat de colonies britanniques hermétiques à l'influence séduisante du républicanisme.

En somme, chacun à leur façon, Smith et Vaughan ont cherché à répondre à la question existentielle : « Qu'est-ce que le Canada ? » D'un côté, la théorie compacte offre à Smith le fil conducteur d'une histoire nationale dont la trame narrative comporte une toile de fond nord-américaine. S'ouvrant sur ce que d'aucuns appelleraient « l'américanité du Canada », la théorie compacte fait du fédéralisme une institution endogène qui enracine l'identité canadienne dans sa réalité locale. De l'autre côté, en faisant de Londres et de la Couronne les principaux moteurs menant à 1867, la théorie impériale se pose comme un métarécit exogène qui ancre le Canada dans l'Ancien Monde. Force est d'admettre que tel qu'exposé par Vaughan, ce modèle, qui s'apparente d'ailleurs à l'idéologie des impérialistes canadiens du tournant du siècle dernier²¹, s'avère être un cadre d'analyse plus

ou moins cohérent avec la réalité canadienne contemporaine. Ironiquement, ce fil d'Ariane vient moins « redorer le blason » des Pères de la Confédération que souligner l'échec du projet de Constitution monarchique centralisé de 1867. Lire l'histoire canadienne à travers le prisme d'une monarchie centralisée conduit finalement l'auteur à sous-entendre que la Confédération, dans sa forme actuelle, n'est que faiblement adaptée aux aspirations des Canadiens²². Cela dit, malgré le caractère plus ou moins convaincant des thèses énoncées dans *The Canadian Federalist Experiment*, il convient de souligner que l'essai du professeur Vaughan a le mérite de questionner la place actuelle de la monarchie dans la Constitution canadienne et de replacer cette institution au cœur de son héritage hobbesien.

²⁰ David Smith, *Federalism and the Constitution of Canada*, ouvr. cité, p. 54.

²¹ Voir Carl Berger, *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism 1867–1914*, Toronto, University of Toronto Press, 1970, 277 p.; et Sylvie Lacombe, *La rencontre de deux peuples élus. Comparaison des ambitions*

nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, 291 p.

²² Frederick Vaughan, *The Canadian Federalist Experiment*, ouvr. cité, p. 133.

La modernisation de l'enseignement de l'histoire

Par Jean Bélanger
Étudiant à la maîtrise en histoire, UQAR

Le système scolaire en vigueur au Québec résulte essentiellement du grand chantier de réforme entrepris au cours de la décennie 1960 dans la foulée des travaux de la *Commission Royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, présidée par M^{gr} Alphonse-Marie Parent. Tous les aspects du réseau d'enseignement sont alors abordés, et les commissaires ne manquent pas de se pencher sur l'enseignement de l'histoire. De quelle manière les vieux débats sur l'histoire nationale se présentent-ils alors et comment évoluent-ils ? Quels enjeux mobilisent ceux qui sont désignés pour réfléchir à l'avenir de l'enseignement de l'histoire à l'école ? Qui sont les principaux acteurs qui tentent d'infléchir cette pratique ? En nous penchant sur ces questions, nous mettrons en perspective les enjeux qui dominent les débats sur l'enseignement de l'histoire à l'école québécoise dans le contexte de la Révolution tranquille.

La question nationale au cœur des humanités

Dès le début des années 1940, deux visions de l'histoire nationale se dégagent d'un débat historiographique qui oppose les partisans de la Conquête providentielle aux tenants d'un nationalisme canadien-français affirmé. Personnifié par une polémique entre les historiens Arthur Maheux et Lionel Groulx¹, l'antagonisme prend aussi la forme

d'un débat public autour de la question des manuels scolaires. Le projet d'un manuel unique pour tout le Canada, un idéal mis de l'avant pour la première fois à la fin du XIX^e siècle, refait effectivement surface dans l'après-guerre. À cette époque, un comité d'étude sur les manuels d'histoire du Canada est mis sur pied par la *Canada and Newfoundland Education Association*² dans le but de « réétudier les manuels en fonction de l'unité nationale, et de proposer qu'on les rédige en conséquence³ ». La revue *L'Action nationale*, qui portait déjà attention à ces questions, consacre l'entièreté de son numéro de mai 1950 à un débat polarisé : « Pour ou contre le manuel unique d'histoire du Canada ? » Globalement, l'idée est rejetée en bloc par les contributeurs.

Les différentes conceptions de la nation s'affrontent également dans le champ politique. Instituée en 1953 à la suite de pressions exercées par la *Chambre de commerce de Montréal* afin d'étudier plus spécifiquement « le problème de la répartition des impôts au sein de l'État canadien⁴ », la *Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels* met en relief les préoccupations du jour en matière d'éducation. Signe que l'enseignement constitue une question importante en lien avec les enjeux nationaux, 140 des 260 mémoires déposés traitent en tout ou en

d'historiens : anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 105-109 et p. 111-114.

² L'association est alors présidée par Arthur Maheux.

³ « Pour ou contre le manuel unique d'histoire du Canada ? », *L'Action nationale*, vol. 35, n° 5, mai 1950, p. 338.

⁴ Dominique Foisy-Geoffroy, « Le Rapport de la Commission Tremblay (1953-1956), testament politique de la pensée traditionaliste canadienne-française », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 60, n° 3, hiver 2007, p. 258.

¹ Arthur Maheux, « Pourquoi sommes-nous divisés ? » et Lionel Groulx, « Pourquoi nous sommes divisés », dans Éric Bédard et Julien Goyette (dir.), *Parole*

partie des problèmes qui y sont liés⁵. Dans ce contexte, la commission en arrive à la conclusion qu'en raison de sa complexité et de son importance, la question éducative nécessite une analyse encore plus détaillée et qu'un organisme devrait être mandaté pour accomplir une telle tâche. Or, le rapport est rapidement enterré par le gouvernement de Maurice Duplessis avant d'être repris par Jean Lesage lors de la campagne électorale de 1960. L'idée d'une vaste enquête sur le réseau éducatif n'est donc pas nouvelle. La question nationale va seulement en exacerber la nécessité.

Si l'interprétation du récit national est l'objet d'inexorables débats, qu'en est-il de la place de l'histoire à l'école ? Nicole Gagnon analyse la place des humanités dans l'enseignement en caractérisant l'évolution de la conception de l'humanisme qui se dégage de la revue *L'Enseignement secondaire*, organe des maisons d'enseignement affiliées aux Universités Laval et de Montréal⁶. Elle y constate que de 1915 à 1930, les humanités gréco-latines, en favorisant l'art de bien penser, la recherche de l'équilibre et l'unité de la personne, visent à la fois à éduquer et à instruire. Selon cette conception, aussi exprimée par l'Évêque de Rimouski M^{gr} Courchesne dans *Nos humanités* (1927), c'est la religion qui permet l'unité de l'être humain. De 1930 à 1950 se met en place un système plus nationaliste, où l'histoire devient une discipline fondamentale. L'étude des

⁵ Arthur Tremblay, *Annexe 4. Commission Royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels : Contribution à l'étude des problèmes et des besoins de l'enseignement dans la province de Québec*, Québec, Gouvernement de la province de Québec, 1955, p. 4.

⁶ Nicole Gagnon, « L'idéologie humaniste dans la revue *L'Enseignement secondaire* », *Recherches sociographiques*, vol. 4, n° 2, 1963, p. 167-200.

civilisations grecque et latine est justifiée surtout par la tradition humaniste. L'histoire du Canada, la littérature et le latin sont alors sur un pied d'égalité. Gagnon constate que cette première brèche faite au concept d'humanisme est amorcée par une déconstruction découlant du besoin de revoir le curriculum pour y ajouter plus de sciences et de mathématiques. Il serait d'ailleurs intéressant de vérifier si la revue témoigne de l'influence du discours nationaliste de l'abbé et historien Lionel Groulx. Finalement, la laïcisation graduelle des institutions d'enseignement au cours de la décennie 1950, perceptible dans le nombre croissant de laïcs qui y œuvrent, se répercute au sein de la revue. La conception de l'humanisme éclate et devient multiple. Une tendance se dégage tout de même : la volonté de refonder l'humanisme en se tournant résolument vers l'avenir. Ces « humanités modernes » se caractérisent par l'ouverture sur le monde et cherchent à se définir selon le critère d'unification des idées de progrès et de tradition, de culture et de civilisation. Au cours de cette période, la place des humanités dans le système éducatif subit donc des transformations qui auront un impact significatif sur le rôle joué par la discipline historique dans la formation de l'humain. Les travaux de la commission Parent seront imprégnés de ce nouvel humanisme.

Entrer dans la modernité

Après l'élection des Libéraux, la commission Parent amorce son travail en 1961 avec pour mandat de « faire rapport de ses constatations et opinions et soumettre ses recommandations quant aux mesures à prendre pour assurer le progrès de

l'enseignement dans la province⁷ ». La mission s'inscrit dans le double cadre de « l'entrée dans la modernité » et de la réponse à donner face à la « crise de l'enseignement ». La notion de progrès galvanise alors l'esprit des commissaires : « Pour que la civilisation moderne progresse, ce qui est pour elle une condition de survie, il est devenu nécessaire que tous les citoyens sans exception reçoivent une instruction convenable et que le grand nombre bénéficie d'un enseignement avancé⁸. » Les commissaires indiquent que pour progresser, l'enseignement « doit puiser à la tradition des Anciens et s'inspirer de la science moderne⁹ ». Invoquant les principes de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et de la *Déclaration des droits de l'enfant*, le groupe de travail justifie l'accessibilité universelle comme un principe émanant de la modernité : « [D]ans les sociétés modernes, le système d'éducation poursuit une triple fin : donner à chacun la possibilité de s'instruire ; rendre accessibles à chacun les études les mieux adaptées à ses aptitudes et à ses goûts ; préparer l'individu à la vie en société¹⁰. » Naviguant entre les exigences économiques et les humanités classiques, refusant d'opposer les formations professionnelles spécialisées et générales, les membres de la Commission recherchent avant tout une forme d'équilibre :

⁷ Alphonse-Marie Parent (prés.), *Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Première partie : Les structures supérieures du système scolaire*, Québec, Gouvernement de la province de Québec, 1963, p. VIII.

⁸ *Ibid.*, p. 57.

⁹ Alphonse-Marie Parent (prés.), *Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Deuxième partie : Les structures pédagogiques du système scolaire, A- Les structures et les niveaux de l'enseignement*, Québec, Gouvernement de la province de Québec, 1963, p. 11.

¹⁰ Rapport Parent, *Première partie : Les structures supérieures du système scolaire*, ouvr. cité, p. 75.

Cette recherche d'un humanisme élargi et diversifié en accord avec le monde contemporain doit inspirer programmes et éducateurs. [...] Chaque matière d'un programme peut déboucher sur l'homme ou sur le monde, ou bien peut être approfondie pour elle-même et devenir en soi un univers. [...] La spécialisation s'appuie sur la culture générale, qu'elle enrichit et approfondit en retour. Plutôt qu'une opposition factice, c'est une complémentarité qu'il faut voir et rechercher¹¹.

L'histoire

Le rapport présente l'histoire comme une discipline de l'esprit, ce qui la met en phase avec la volonté d'universalisme exprimée dans le régime pédagogique proposé. Toutefois, la discipline historique ne figure pas parmi les cours suggérés pour constituer le tronc commun de formation : « langue maternelle, langue seconde, éducation physique et philosophie¹² ». Le rôle réservé à l'histoire se limite à celui de spécialité des sciences de l'homme ou, pour ceux qui désirent poursuivre des études supérieures, à un cours d'histoire de la pensée philosophique. Dans ce contexte, une valeur particulière est tout de même accordée à l'histoire. Voyons de quelle façon le rapport Parent fait l'éloge de l'histoire comme moyen de former le citoyen :

L'histoire des peuples, de leurs patients efforts, de leurs luttes et

¹¹ Rapport Parent, *Deuxième partie : Les structures pédagogiques du système scolaire, A- Les structures et les niveaux de l'enseignement*, ouvr. cité, p. 11.

¹² *Ibid.*, p. 165.

de leurs querelles, de leurs ambitions et de leurs entreprises est propre à inspirer à chacun le sentiment de son appartenance à la race humaine, de sa participation à cette commune aventure et le désir de collaborer à cette marche en avant [...] Celui qui se penche sur le passé de son propre pays y retrouve une partie de ses racines collectives et personnelles, une explication des phénomènes sociaux et politiques qui continuent de l'englober dans leur mouvement, des motifs de fierté ou de regret, un désir de contribuer au destin collectif; cette curiosité, cette compassion ou cette admiration envers les générations disparues peuvent aussi se transformer chez certains en valeurs actives et généreuses¹³.

Bien que les commissaires soulignent l'utilité des notions de lutte et de querelle pour susciter le sentiment d'appartenance nécessaire à l'action et au progrès collectif, ils cherchent aussi à réduire le cloisonnement identitaire des catholiques et des protestants. Effectivement, ils suggèrent que « les faits et les textes historiques fondamentaux » soient les mêmes pour les deux groupes. On ne manque d'ailleurs pas de remarquer que du côté anglophone, les mêmes manuels d'histoire du Canada sont utilisés chez les

catholiques comme chez les protestants¹⁴. Cependant, l'histoire enseignée devrait tout de même être celle d'une société moderne, c'est-à-dire scientifiquement élaborée et rigoureusement objective, neutre et ouverte sur la pluralité des points de vue. On notera le paradoxe : d'un côté on admet que la connaissance des tensions historiques est partie intégrante de la construction identitaire des peuples; de l'autre on souhaite un « enseignement de l'histoire plus riche, plus diversifié, mieux appuyé sur le développement et le progrès des sociétés que sur l'énumération de leurs querelles¹⁵ ».

L'ambiguïté du rapport Parent trouve en partie son origine dans le paradigme de la modernité. L'idéal de neutralité est bien présent, mais le discours est fortement imprégné de l'idée de progrès. Afin de favoriser l'essor d'une histoire scientifique et moderne, la collaboration des historiens est escomptée : « [I]l est urgent de soumettre les manuels en usage à un comité d'historiens qui en fera l'examen du point de vue de l'exactitude de l'information¹⁶. » Les auteurs espèrent voir naître des classes-laboratoires où la recherche prendrait le pas sur l'histoire narrée des livres scolaires. Cependant, devant les défis qu'un tel changement représente, ils recommandent plutôt l'élaboration de nouveaux manuels et précisent que des outils didactiques télévisuels pourraient être développés « sous la direction de bons historiens¹⁷ ».

¹³ Alphonse-Marie Parent (prés.), *Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Deuxième partie -suite- : Les structures pédagogiques du système scolaire, B- Les programmes d'études et les services éducatifs*, Québec, Gouvernement de la province de Québec, 1963, p. 146.

¹⁴ *Ibid.*, p. 149.

¹⁵ *Ibid.*, p. 150.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

Avant que ne soient diffusés les nouveaux programmes d'histoire, le tout nouveau ministère de l'Éducation (1964) confiait à l'historien Denis Vaugeois le mandat de revoir ceux-ci. Il en résulte quelques documents, notamment un guide pédagogique dont l'intitulé *La civilisation française et catholique au Canada* laisse entrevoir la couleur nationaliste¹⁸. Lionel Groulx le commente en ces termes : « [L]e titre seul dit déjà quelque chose. [...] Il y a donc, en ce programme, les éléments d'un excellent manuel d'Histoire canadienne-française¹⁹. » Malgré l'enthousiasme du chanoine, ces lignes directrices semblent avoir eu un impact plutôt limité sur le programme réformé de 1970, qui se voit d'ailleurs immédiatement récusé par la Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ). Ainsi, la société fondée en 1962 « deviendra un des moteurs importants dans la montée aux barricades contre ce programme, notamment lors des états généraux sur l'enseignement de l'histoire en mai 1971²⁰ ». On accuse alors le programme de véhiculer une perspective fédéraliste de l'histoire. Comme toujours, l'enjeu national est au centre des préoccupations.

*

L'héritage des travaux de la commission Parent, c'est bien sûr la démocratisation du système d'éducation, mais

¹⁸ Denis Vaugeois, *La civilisation française et catholique au Canada – Cours général et scientifique - 11^e année. Guide à l'intention des maîtres pour l'année 1966/1967*, Québec, Ministère de l'Éducation. Direction générale des programmes et des examens, 1966, non paginé.

¹⁹ Lionel Groulx et al., « Le Bas-Canada et les imprimés (1809-1810) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 20, n° 4, mars 1967, p. 565.

²⁰ Daniel Moreau, « Les réformes de l'histoire nationale, du rapport Parent au rapport Lacoursière », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 14, n° 3, printemps 2006, p. 37.

aussi le souci d'allier les traditions aux impératifs du présent et de répondre, par l'éducation, aux exigences du monde moderne. Dans le domaine de l'enseignement de l'histoire, les enjeux pédagogiques s'imposent de plus en plus, sans pour autant réussir à détourner le regard des acteurs de la question constitutionnelle. Malgré la création d'un réseau de commissions scolaires confessionnelles, le clergé catholique perd son hégémonie sur le système scolaire. Déjà lié aux sensibilités nationales, l'enseignement de l'histoire continue d'être une question éminemment politique puisqu'à l'instar de l'ensemble du système éducatif, il relève désormais de l'État. Au cours de la décennie 1960, les historiens sont encore au cœur de l'élaboration des contenus, mais la didactique de l'histoire, en pleine effervescence, est appelée à jouer un rôle de plus en plus grand. La lutte pour la mainmise sur le récit national se déplace ainsi sur un nouveau terrain et met en scène de nouveaux acteurs.

L'impact du Goulag sous le régime soviétique pendant la Seconde Guerre mondiale

Par François Lafond
Étudiant au baccalauréat en histoire, UQAR

Le camp de prisonniers s'est imposé à de multiples occasions dans l'histoire européenne contemporaine aux XIX^e et XX^e siècles. Principalement utilisé comme outil de répression politique, le camp de prisonniers s'est actualisé de différentes façons : le camp de travail forcé, le camp d'internement et le camp d'extermination en Allemagne nazi. En URSS, les camps de prisonniers commencent dans la Russie tsariste de Nicolas II et se poursuivent à travers le règne de Lénine. Ils se sont « perfectionnés » ensuite sous le règne de Staline, de 1928 à 1953, pour devenir le système de camps de travail connu sous l'acronyme de Goulag, « *Glavnoe OUpravlenie LAGueriei*, soit Direction générale des camps. Avec le temps, il en est venu à désigner non seulement l'administration des camps, mais aussi le système soviétique de travail forcé dans toute la diversité de ses formes¹. » Lorsque la Russie et l'Allemagne entrent en guerre au début des années 40, Staline doit consolider son régime pour être en mesure de mener la Guerre patriotique. Quel rôle le Goulag a-t-il joué sur les plans politique et économique de l'URSS durant la guerre ? Cet article propose d'examiner la question en abordant, d'une part, la fonction économique du Goulag dans l'effort de guerre et, d'autre part, ses impacts sociopolitiques.

¹ Anne Applebaum, *Goulag : une histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 2005, p. 11.

LE RÔLE ÉCONOMIQUE DU GOULAG DANS L'EFFORT DE GUERRE

Le renforcement des effectifs militaires

Les chiffres révélés par les différentes archives disponibles en Russie rendent compte du rôle du Goulag dans l'économie de la Russie soviétique pendant la Seconde Guerre mondiale. Comme le souligne Jean-Jacques Marie, « la participation du Goulag à l'effort de guerre pendant quatre ans privilégie sa fonction économique, sans jamais abandonner sa fonction répressive² ». Une des façons de faire privilégiées pour y arriver est de transférer plusieurs détenus sur le front de l'Armée Rouge. Selon Nassedkine, cité par Marie, le Goulag russe fournit pendant la Guerre patriotique « "975 000 individus [...] à la disposition de l'Armée rouge" plus 117 000 membres de l'encadrement des camps³ ». On remarque que ce rôle de renforcement des effectifs militaires est rempli non seulement par les détenus des camps du Goulag, mais aussi par son personnel d'encadrement. Dès le début de la guerre, le Commissaire du Peuple de l'Intérieur, Lavrenti Pavlovitch Beria, compte utiliser le Goulag à des fins économiques répressives pour la Guerre patriotique contre les Allemands. En effet, « le 22 juin 1941, Beria envoie une circulaire urgente décrétant la loi martiale pour les détenus et les gardes [...] les maintenant au goulag *sine die* et interdisant de libérer avant la fin de la guerre tout condamné [...] politique⁴ ». Cet acte décrété par Beria démontre qu'en contenant les détenus et les

² Jean-Jacques Marie, *Le Goulag*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1999, p. 80.

³ Nassedkine cité dans Jean-Jacques Marie, *Le Goulag*, ouvr. cité, p. 81.

⁴ *Ibid.*, p. 78.

gardes à l'intérieur des camps du Goulag, le gouvernement soviétique détient une certaine force d'action économique et militaire qu'il peut mobiliser au besoin tout au long du conflit.

Le rôle du Goulag dans l'économie industrielle

En dépit de cet apport militaire important, force est de constater que la participation du Goulag à l'effort de guerre soviétique n'est pas majeure sur le plan économique. Si le Goulag fournit des soldats, il participe assez marginalement à la production d'armement, de munitions et de véhicules. Comme le souligne Marie, « le Goulag, en dehors de quelques petites dizaines de milliers de détenus affectés aux usines métallurgiques, n'a pas participé à la fabrication de tanks, avions, automitrailleuses, pièces d'artillerie⁵ ». Même si plusieurs détenus sont quand même affectés aux usines de production militaire, la majeure partie de la production d'armes, de munitions et de véhicules de guerre revient aux industries soviétiques. Ce manque de productivité peut s'expliquer en partie à cause de la mauvaise santé des détenus qui, selon Beria, étaient « faibles et inaptes à un travail plein temps⁶ ».

Mis à part leur participation dans le renforcement des troupes de l'Armée Rouge sur le front de guerre russe, les camps du Goulag sont impliqués surtout dans la production économique de plusieurs secteurs industriels, notamment dans la production d'infrastructures. Les détenus participent entre autres à la construction de canaux, comme

⁵ *Ibid.*, p. 84.

⁶ Lavrenti Beria cité dans Nicolas Werth, « Goulag : les vrais chiffres », *L'Histoire*, n° 169, septembre 1993, p. 42.

celui de la Volga. Le plan économique de Beria implique de nombreux détenus de différentes catégories. Dans son ouvrage, Marie mentionne que le Goulag « affecta plus de 170 000 déportés [...] 288 000 travailleurs libres et 400 000 prisonniers de guerre à la construction de lignes de chemin de fer, d'aérodromes et de voies de communication, à la coupe de bois, dans les chantiers, mines et usines métallurgiques⁷ ».

Dès le début du conflit entre les soviétiques et les nazis en 1941, le Goulag et les industries sont relocalisés vers la partie orientale du pays pour éviter que l'Allemagne ne les prenne durant leur invasion. Cette relocalisation « entraîna le déménagement d'une grande partie du Goulag, avec 27 camps et 210 colonies (un total de 750 000 prisonniers)⁸ ». Toute cette opération est bien évidemment supervisée par le *Narodnii Komissariat Vnoutrennikh Diel'*, qui organise la production économique des détenus du Goulag selon les directives émises par le Commissariat. À cet effet, Edwin Bacon mentionne dans son article qu'« entre 1941 et 1944, plus de 2 millions de prisonniers travaillaient dans le secteur de la construction dirigé par le NKVD¹⁰ ». Mais la contribution des détenus du Goulag mobilisés pour l'économie de guerre ne s'arrête pas là. La plupart du temps, le NKVD envoie des

⁷ Jean-Jacques Marie, *Le Goulag*, ouvr. cité, p. 83.

⁸ Edwin Bacon, « L'importance du travail forcé dans l'Union soviétique de Staline », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 23, nos 2-3, 1992, p. 244.

⁹ Commissariat du Peuple aux Affaires Intérieures en français. Police politique s'occupant de la gestion du Goulag et des affaires politiques en URSS. Cet organisme regroupe l'ancienne police d'État, le Guépéou, et le Commissariat du Peuple aux Affaires Intérieures (NKVD), reprenant ainsi cet acronyme.

¹⁰ Edwin Bacon, « L'importance du travail forcé », art. cité, p. 245.

détenus aux industries qui ont besoin de main-d'œuvre pour leur production. Ainsi, selon Bacon « les détenus du Goulag travaillaient pour d'autres organisations, [...] soit 40 000 dans la métallurgie, 39 000 dans les manufactures d'armement et de munitions, 20 000 dans l'industrie aéronautique et de construction de chars, 15 000 dans l'industrie du charbon et du pétrole, 10 000 dans l'industrie électrique, et 10 000 dans la production du bois¹¹ ».

Par contre, les nombreux historiens et spécialistes qui se sont penchés sur le rôle économique du Goulag ne s'entendent pas sur son importance. Selon l'interprétation qu'ils donnent aux archives concernant les camps et leurs différents effectifs, certains concluent à un apport majeur alors que d'autres soutiennent que le Goulag n'a eu qu'un impact marginal. En effet, si on compare le taux de production des entreprises et des travailleurs non reliés au Goulag, force est de constater qu'il est nettement supérieur à celui des camps de travail forcé. Dans son ouvrage, Marie soutient la thèse d'une productivité relative, c'est-à-dire d'une force de production importante sans toutefois être vitale. Il explique la situation notamment par la mauvaise condition des détenus et des camps du Goulag, et il cite l'économiste Naoum Jasny qui, en 1951, « insistait [...] sur la productivité des détenus très inférieure à celle des travailleurs libres "dans une certaine mesure en raison d'une moindre mécanisation, dans une large mesure en raison du défaut d'adaptation et du fait qu'il s'agit de travail forcé"¹² ».

¹¹ *Ibid.*, p. 246-247.

¹² Naoum Jasny cité dans Jean-Jacques Marie, *Le Goulag*, ouvr. cité, p. 105.

Comme les camps du Goulag doivent être autonomes et ne rien coûter à l'État soviétique, la mécanisation est moindre, voire quasi inexistante. C'est la même chose pour l'entretien et la santé des individus dans les camps. Dans son plan économique énoncé au début de la guerre, Beria souhaite d'ailleurs réaménager l'organisation des camps, dont il déplore l'inefficacité. Des travailleurs en mauvaise santé qui exécutent un travail forcé sont évidemment moins productifs. À ce propos, Nicolas Werth et Gael Moulec soutiennent que « mal nourri, mal soigné, maltraité, le prisonnier n'est pas physiquement apte au travail. Les coûts sont faibles, la productivité l'est aussi¹³ ».

L'IMPACT POLITIQUE DU SYSTÈME DE CAMPS DE TRAVAIL FORCÉ

L'organisation des camps de travail

Le système des camps de travail forcé du Goulag possède une organisation de camps tous interreliés qui couvrent la majeure partie du territoire soviétique. Lorsque l'URSS entre en guerre contre l'Allemagne, Beria, le Commissaire du Peuple à l'Intérieur, lance son plan économique, qui touche autant l'industrie russe que les camps du Goulag. Les objectifs du Commissaire visent une meilleure productivité pour les camps et les détenus du Goulag. Mais surtout, le Goulag sert d'outil de répression politique.

Un idéal d'administration et de production est alors établi. Mais selon Applebaum, « en principe, chaque aspect de la vie du camp était conçu pour améliorer les chiffres de production. [...] En pratique [...] [m]algré la visite régulière d'inspecteurs

¹³ Nicolas Werth et Gael Moulec cités dans Jean-Jacques Marie, *Le Goulag*, ouvr. cité, p. 109.

moscovites, souvent suivie de réprimandes et de lettres furieuses du centre, rares étaient les camps à la hauteur du modèle théorique¹⁴ ». Si, comme on l'a vu, la mauvaise santé vient diminuer le rendement des détenus, la corruption des gardiens des camps et l'insubordination des détenus ne sont pas non plus étrangères aux problèmes de productivité des Goulag.

Spatialement, les camps de travail forcé sont organisés presque tous sur le même modèle. Dans son ouvrage, Applebaum décrit ainsi la composition des bâtiments d'un camp :

toute une série de bâtisses de bois primitives, impossibles à distinguer si ce n'est par les légendes, indiquant l'une une « cellule de châtiment », l'autre une « salle à manger ». Au centre du camp, près du portail, se trouvait généralement une grande place d'appel à découvert où l'on comptait les prisonniers deux fois par jour. Il y avait également les baraques des gardiens et de l'administration, elles aussi en bois, juste devant la porte principale¹⁵.

Avec le nombre d'heures de sommeil, de travail et de repas étroitement surveillé, on remarque que le camp contribue à faire de la répression politique de masse afin de consolider le pouvoir du régime stalinien. Les chiffres révélés sur le Goulag démontrent une forte entrée de prisonniers dans les camps durant les années 30 et 40. Comme le souligne Werth, « ainsi, pour les années 1934-1947, le

nombre cumulé des entrées atteint 10,4 millions de personnes [...]. En extrapolant ce chiffre [...] on obtient un nombre cumulé d'environ 15 millions de personnes sur quatorze ans¹⁶. » Cette période correspond à la Grande Terreur de 1938 et à la Seconde Guerre mondiale : deux périodes durant lesquelles Staline tente à tout prix de consolider son pouvoir et son autorité sur la société russe.

Répercussions du système de camps de travail

On peut donc soutenir que le Goulag durant la Seconde Guerre mondiale contribue d'une certaine façon à l'économie de guerre, mais sa fonction principale reste la répression politique envers les minorités ethniques, mais surtout envers ceux qu'on qualifie d'« opposants au régime ». L'une des premières manifestations de cet appareil répressif est la suppression encore plus poussée des libertés. Applebaum mentionne que « la vie se fit plus dure au fil de la guerre. De nouvelles lois allongèrent la journée de travail. Le refus de travailler n'était plus simplement illégal : c'était un acte de trahison¹⁷ ». Sous Staline, il est plutôt facile d'être accusé de trahison envers le régime. Mais avec ce nouveau décret promulgué par Beria en 1941, de simples actes de refus exposent à de sérieuses accusations, et la peur d'être envoyé au Goulag démontre bien l'efficacité du système répressif mis en place à l'époque.

Cet élargissement des motifs pouvant mener à une accusation de trahison touche

¹⁴ Anne Applebaum, *Goulag : une histoire*, ouvr. cité, p. 328.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Nicolas Werth et Gael Moullec cités dans Jean-Jacques Marie, *Le Goulag*, ouvr. cité, p. 41-42.

¹⁷ Anne Applebaum, *Goulag : une histoire*, ouvr. cité, p. 669.

dans un premier temps 17 000 prisonniers¹⁸. Par la suite, ces nouvelles lois s'appliquent non seulement aux détenus du Goulag, mais aussi à tous les travailleurs de la Russie. Ainsi, produire des biens de mauvaise qualité est considéré comme étant du « sabotage de guerre¹⁹ ». Non seulement le NKVD veut s'assurer que l'économie de guerre fonctionne au maximum, mais il veut aussi assurer son contrôle politique sur la population pour supprimer tout élément nuisible à la Guerre patriotique.

De plus, la gestion politique plus rigoureuse des camps de travail forcé durant la guerre cause de nombreux décès dans le pays. Le manque d'entretien des camps et la santé déplorable des détenus y sont forcément pour beaucoup, mais il ne faut pas penser que le gouvernement soviétique ne s'en préoccupe pas. En 1943, Beria constate l'état des camps et tente de remédier à la situation en créant un fonds alimentaires pour les détenus. Grâce à ce fond, la situation alimentaire des détenus s'améliore quand l'Union soviétique reprend le dessus sur les nazis. Par contre, selon Applebaum, « même avec ces rations supplémentaires les normes alimentaires étaient d'un tiers plus pauvre en calorie que les rations de la fin des années 1930²⁰ ».

La contribution du Goulag à l'économie de guerre de l'Union soviétique et l'utilisation de ce système comme outil de domination politique de l'URSS par Staline est indéniable. Avec les données d'archives aujourd'hui révélées et notre connaissance plus critique du régime soviétique, on remarque facilement que le concept de camps

de travail est passé à un autre niveau sous les bolchéviques, particulièrement sous Staline. La Direction générale des camps est placée sous la juridiction du Guépéou et ensuite du NKVD durant la guerre. C'est une administration relevant du Commissariat du Peuple à l'Intérieur qui chapeaute ce système.

Pendant la guerre, le Goulag, quoiqu'assez marginal dans la production économique du pays, contribue néanmoins à l'effort de guerre par l'envoi massif de détenus dans les rangs de l'Armée Rouge. De plus, le Goulag fait sa part dans la production économique en envoyant des détenus travailler en usine pour renflouer le personnel des industries et en faisant construire des routes, des canaux et des infrastructures dans les régions où sont situés les camps. Mais le Goulag se démarque surtout par sa fonction répressive puisque les libertés des détenus, déjà plutôt limitées, le sont encore plus durant la guerre. De plus, la mauvaise santé et le climat de travail forcé dans lequel sont maintenus les détenus contribuent à cette fonction répressive.

¹⁸ *Ibid.*, p. 668.

¹⁹ *Ibid.*, p. 671.

²⁰ *Ibid.*, p. 670.

Totalitarisme et religion séculière

Par Clovis Roussy

Étudiant au baccalauréat en histoire, UQAR

En tant qu'expérience politique, le totalitarisme est une réalité propre au XX^e siècle. Ce caractère exceptionnel complique toutes les tentatives de caractériser et de conceptualiser les régimes totalitaires. Parmi les théories les plus ambitieuses créées à cette fin se trouve celle de religion séculière, expression forgée par Raymond Aron en 1944 mais qui trouve son origine notamment chez Eric Voegelin qui, dans *Les Religions politiques*, publié en 1938, mettait pour la première fois en évidence le caractère religieux des idéologies totalitaires et des régimes politiques correspondants. Depuis, plusieurs auteurs ont repris cette comparaison entre totalitarisme et religion, tentant d'en dégager un modèle utile, susceptible d'éclairer la nature profonde du totalitarisme et sa place dans l'histoire des doctrines et des idéologies. Si le parallèle entre totalitarisme et religion a été couramment utilisé pour discréditer, tour à tour, les régimes totalitaires et les religions organisées en soulignant la parenté de leurs aspects les plus déplaisants, le concept de religion séculière vaut néanmoins la peine d'être creusé, car il vient jeter une lumière nouvelle sur les moyens par lesquels s'établit et s'exerce le pouvoir totalitaire. Avant toute chose, il est nécessaire de disséquer le terme lui-même et d'en proposer une définition utile, car il contient un paradoxe intrinsèque qu'il convient d'explicitier. Ensuite, il nous faut aborder les éléments religieux dans le contenu des doctrines totalitaires d'une part et dans l'exercice du pouvoir totalitaire d'autre part, et voir dans quelle mesure ces parentés peuvent

nous permettre de qualifier le totalitarisme de « religion séculière ».

Religion et sécularité

Le concept de religion séculière n'est pas d'un usage facile, car il recèle une contradiction dans les termes. En effet, le terme sécularisation renvoie le plus souvent à la séparation entre l'Église et l'État, ou du moins à la soustraction d'institutions à l'influence de la religion. Il peut également signifier l'évacuation des références religieuses. Par conséquent, le concept de religion séculière est paradoxal: comment une religion pourrait-elle être séculière, alors que la sécularisation signifie l'exclusion de la religion? Ce paradoxe repose en fait sur les différents sens qu'il est possible d'attribuer au mot religion. Pour saisir ce qu'entendaient les auteurs ayant utilisé l'expression « religion séculière », il nous faut déterminer tout d'abord le sens qu'ils donnaient au premier terme: faisaient-ils référence à un ensemble de croyances et de pratiques, un modèle conceptuel de la religion en tant que phénomène social, un mode de pensée religieux, ou encore à certaines caractéristiques de la religion en tant qu'institution? Qu'est-ce qui dans la religion leur a paru digne d'une comparaison avec les régimes totalitaires?

Comme le mentionne Jean-Pierre Sironneau dans *Sécularisation et religions politiques*, l'expression « religion séculière » est « suggestive dans la mesure où elle postule l'existence de phénomènes religieux en-dehors des grandes religions traditionnelles¹ ». Autrement dit, elle nous amène à postuler la

¹ Jean-Pierre Sironneau, *Sécularisation et religions politiques*, Paris, Mouton, 1982, p. 205.

possibilité de *la* religion en-dehors des religions. Cette formulation a le mérite de nous amener à distinguer les différents sens possibles du mot religion: il peut désigner d'une part la pensée religieuse, commune à toutes les sociétés, qui s'exprime au travers de croyances et de pratiques ayant trait au surnaturel, au sacré ou au divin, et d'autre part les institutions temporelles qui ont systématisé ces croyances et ces pratiques au moyen de l'établissement de doctrines et d'organisations sociales.

Dans son article « *The Concepts of "Religion", "Political Religion" and the Study of Nazism* », Stanley Stowers s'attaque aux auteurs ayant décrit le nazisme comme une religion politique (terme précurseur de celui de religion séculière, qui possède un sens analogue) en critiquant la conception de la religion à laquelle cette théorie fait appel². Selon lui, le recours à l'expression religion politique pour décrire le nazisme fait référence à une idée très superficielle de la religion, qui ne constitue pas une définition opérationnelle et univoque. Stowers propose sa propre définition, telle qu'elle pourrait être utilisée pour la classification de la religion dans les sciences sociales contemporaines: les religions sont « des ensembles de pratiques, propres à des populations humaines particulières (culture, société, ethnie, groupe, etc.) qui impliquent la participation imaginée de dieux ou autres entités non-observables dans ces pratiques et ces formations sociales, et qui se déclinent en plusieurs types de représentations anthropomorphiques du monde³ ». Dans cette

optique, l'idée de religion séculière appliquée au nazisme perd tout son sens. C'est pourquoi toute définition rigoureuse du terme « religion » interdit son emploi pour caractériser le régime nazi. En outre, ce travail de clarification met en évidence le fait que les auteurs ayant eu recours à l'expression « religion séculière » faisaient surtout spécifiquement référence à certains aspects du christianisme qui représentait leur idée de la religion par excellence, et non au phénomène religieux au sens anthropologique du terme, qui recouvre une grande diversité de pratiques et de croyances n'ayant souvent rien à voir avec le christianisme. C'est un biais qu'il nous faut garder en tête pour comprendre la valeur de leurs observations.

L'approche de Stowers, bien que nécessaire à la bonne compréhension de la problématique, paraît toutefois un peu étroite dans la mesure où elle considère que l'emploi de l'expression religion séculière implique nécessairement la volonté de définir le totalitarisme comme une religion au sens propre du terme. Or, l'impossibilité de le faire n'invalide pas la comparaison fort pertinente qui a été établie par différents auteurs entre certains aspects des religions organisées et le totalitarisme en tant que régime politique. À tout le moins, Stowers nous met en garde contre l'utilisation trop légère d'une expression équivoque, mais il commet l'erreur de s'intéresser exclusivement au contenu des doctrines religieuses plutôt qu'à la forme et aux fonctions des religions traditionnelles. En effet, indépendamment du contenu doctrinal ou idéologique, il est possible d'étudier les aspects formels ou fonctionnels de la religion et du totalitarisme, et de mettre en évidence les parentés qu'ils entretiennent en tant

² Stanley Stowers, « The Concepts of Religion, Political Religion and the Study of Nazism », *Journal of Contemporary History*, vol. 42, n° 1, janvier 2007, p. 9-24.

³ Stanley Stowers, « The Concepts of Religion », art. cité, p. 15.

qu'institutions et systèmes organisés. Ainsi, l'impossibilité d'appliquer la définition stricte de la religion au totalitarisme n'invalide pas toute tentative d'établir une comparaison entre leurs aspects externes, relatifs à leur fonctionnement, leur structure, et à l'exercice de leur pouvoir.

C'est précisément cette approche structurelle et fonctionnaliste qui est mise de l'avant par la plupart des théoriciens de la religion séculière. Les régimes totalitaires, à l'instar des religions, proposent une idéologie unique et exclusive, laquelle, même si elle ne répond pas aux critères de définition des doctrines religieuses, semble avoir rempli des fonctions sociales similaires. Ils procèdent de certaines conceptions héritées de la pensée religieuse, débarrassées de leur contenu transcendantal et de leurs références au divin. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'expression religion séculière, qui présente les régimes totalitaires comme des systèmes politiques, donc séculiers, entretenant des parentés formelles avec la religion.

Raymond Aron proposait en 1944 d'appeler religion séculière « les doctrines qui prennent dans les âmes de nos contemporains la place de la foi évanouie et situent ici-bas, dans l'avenir lointain, le salut de l'humanité, sous la forme d'un ordre social qui reste à créer⁴ ». De cette formulation, on peut dégager les caractéristiques de la religion séculière telle que la conçoit Aron. Il s'agit essentiellement d'un processus de substitution: le totalitarisme constitue un succédané de la religion qui en remplit les fonctions sociales, en remplaçant le primat du

spirituel par le primat du politique⁵. Comme la religion, le totalitarisme promet le salut de l'humanité (ou d'une partie de l'humanité) et l'avènement d'un ordre des choses idéal, mais au lieu de situer celui-ci dans un autre monde en ayant recours à des notions transcendantales, il se donne pour projet de le réaliser sur terre, dans un avenir historique, par des moyens politiques destinés à transformer radicalement la vie, la société et l'être humain. Il s'agit donc essentiellement d'un transfert de l'espérance religieuse, auparavant tournée vers l'au-delà, vers un objectif politique et un projet global pour l'humanité.

Cette approche fonctionnaliste donne un premier indice du sens qu'il nous faut donner à la sécularisation telle qu'on l'entend dans « religion séculière ». Le totalitarisme se présenterait donc comme un régime politique se proposant de concrétiser une certaine vision d'un monde idéal en des temps historiques, au moyen d'une récupération de l'espérance religieuse, mise au service de l'établissement d'un pouvoir absolu.

Le contenu religieux du nazisme

Dans son livre *The Holy Reich: Nazi conceptions of Christianity 1919-1945*⁶, publié en 2003, l'historien Richard Steigmann-Gall vient à son tour remettre en question l'application du concept de religion politique (*political religion*) au nazisme en démontrant en quoi la reconnaissance des racines chrétiennes du national-socialisme est absolument nécessaire

⁴ Raymond Aron, « L'avenir des religions séculières », *La France libre*, n° 45, 15 juillet 1944, p. 210-217.

⁵ François Bédarida, « Kérygme nazi et religion séculière », *Esprit*, n°s 1-2, janvier-février 1996, p. 89-100.

⁶ Richard Steigmann-Gall, *The Holy Reich: Nazi conceptions of Christianity 1919-1945*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, 294 p.

à sa compréhension. En présentant le nazisme comme une idéologie d'inspiration chrétienne, qui se proposait de compléter la Réformation protestante en Allemagne⁷, Steigmann-Gall en déduit qu'il est impossible de décrire le nazisme comme un succédané séculier de religion, puisqu'il s'agit en réalité d'un mouvement de nature profondément religieuse. Il s'attaque spécifiquement aux auteurs ayant cherché à voir dans le nazisme une idéologie caractérisée par son antichristianisme, et à « poser l'idée nietzschéenne de la mort de Dieu comme le moment d'origine du nazisme⁸ », présentant ainsi celui-ci comme « une religion de remplacement pour un christianisme défunt⁹ ». Pour Steigmann-Gall, cette vision est invalidée par la mise en évidence des racines religieuses du nazisme: selon lui, le concept de religion séculière n'est utile que pour décrire des idéologies spécifiquement non-chrétiennes ou anti-chrétiennes.

La thèse de Steigmann-Gall semble en effet porter le coup de grâce à la définition de la religion séculière que donnait Aron¹⁰. Néanmoins, un affinement du concept de sécularisation permet de tenir compte des influences chrétiennes du national-socialisme tout en sauvegardant la pertinence du concept de religion séculière. Selon Milan Babik, en effet, la clef permettant de réconcilier les aspects séculier et chrétien du nazisme tiendrait au fait que la sécularisation ne signifie pas nécessairement déchristianisation,

mais également attribution d'une signification historique, temporelle, voire scientifique ou pseudo-scientifique à des conceptions religieuses, bibliques ou théologiques¹¹. Dans le cas du nazisme, l'exemple de l'antisémitisme saute aux yeux. Cette hostilité dirigée vers un groupe défini par sa religion, que l'idéologie nazie a cherché à fonder sur des bases scientifiques, faisait appel aux nouvelles références anthropologiques et biologiques apparues dans la culture occidentale au XIX^e siècle. Mais l'idée va beaucoup plus loin. Une idéologie totalitaire procède d'une lecture de l'histoire évoluant vers un avenir désirable, un état définitif à l'avènement duquel il faut travailler. Ce postulat, qui a servi à justifier les moyens pris par les régimes totalitaires pour mener à bien leur projet politique, procède d'une représentation linéaire et progressive de l'histoire qui n'est en quelque sorte qu'une version sécularisée de la conscience historique judéo-chrétienne, tout entière dominée par la Providence et tournée vers la rédemption finale de l'humanité. Raymond Aron voyait ainsi dans le marxisme ayant inspiré le totalitarisme stalinien une pensée historique d'essence religieuse: « Le prophétisme marxiste [...] est conforme au schéma typique du prophétisme judéo-chrétien. Tout prophétisme porte la condamnation de ce qui est, dessine une image de ce qui doit être et sera, choisit un individu ou un groupe pour franchir l'espace qui sépare le présent indigne de l'avenir rayonnant¹². »

Alors que le prophétisme marxiste était ouvertement athée et matérialiste, le prophétisme nazi, pour sa part, trouve

⁷ Milan Babik, « Nazism as a Secular Religion », *History and Theory*, vol. 45, n° 3, octobre 2006, p. 375.

⁸ Richard Steigmann-Gall, *The Holy Reich*, ouvr. cité, p. 6-7.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Raymond Aron, « L'avenir des religions séculières », art. cit, p. 210-217.

¹¹ Milan Babik, « Nazism as a Secular Religion », art. cité, p. 376.

¹² Raymond Aron, *L'opium des intellectuels*, Paris, Gallimard, 1968, p. 362.

directement référence dans le christianisme, ou plus précisément dans une forme sécularisée de christianisme. En ayant en tête cette nouvelle définition de la sécularisation, nous pouvons discerner en quoi le nazisme a procédé à une relecture du christianisme, à la lumière de son nationalisme extrémiste, amalgamé aux thèses racistes. Ce nationalisme raciste était toutefois incompatible avec l'universalisme chrétien, qui transcende les frontières entre les peuples et les nations, de même qu'avec la notion de l'homme pécheur, qui rejette sur toute l'humanité la responsabilité du mal sur terre, incompatible avec l'idéal du surhomme aryen¹³. En s'appuyant sur l'anthropologie naissante du XIX^e siècle, le nazisme propose une catégorisation de l'humanité en plusieurs groupes distincts, permettant de stigmatiser l'un d'eux, les juifs, et rejeter sur lui l'entière responsabilité de la corruption du monde, en s'appuyant sur un antisémitisme « sécularisé », c'est-à-dire fondé sur des thèses scientifiques. Le nazisme résulterait donc d'un amalgame culturel où concourent trois groupes de références: d'abord celles du christianisme, révisées par l'intégration des références scientifiques et culturelles nouvelles du XIX^e siècle, dans le contexte particulier du nationalisme allemand. Cette relecture, nous l'appelons sécularisation, ou transformation du christianisme en un projet politique.

*

La description des régimes totalitaires en tant que religions séculières n'est pas sans poser problème. Les multiples définitions possibles des termes employés rendent très malaisée toute tentative de caractériser ainsi

un phénomène aussi complexe que le totalitarisme. L'expression elle-même est tout sauf univoque et son emploi nécessite beaucoup de nuances et de précautions. Néanmoins, nous pouvons conclure que le débat autour de l'utilisation du concept de religion séculière a permis de mettre en évidence des parentés entre les régimes et les idéologies totalitaires et la religion organisée, et ce, même s'il nous est impossible de décrire le totalitarisme comme une religion au sens strict du terme.

Ces parentés se déclinent ainsi: le totalitarisme est un type de régime politique qui, à l'instar des religions, repose sur une doctrine exclusive et une représentation globale du monde et de l'histoire, et prophétise l'avènement d'un ordre des choses idéal, conditionnel à une dévotion absolue. Si la religion fait appel à des notions transcendantales et à l'intervention d'êtres ou d'entités surnaturelles, le totalitarisme, au contraire, propose un projet politique destiné à être réalisé ici-bas au moyen du pouvoir absolu de l'État. Une piste de solution consisterait peut-être à qualifier le totalitarisme de régime politique cherchant à atteindre ses objectifs au moyen d'un pouvoir établi sur des bases semblables à celles de la religion. Il est en outre révélateur de constater que s'il n'est pas possible de faire cadrer le totalitarisme avec une définition stricte de la religion, la réciproque n'est pas absolument vraie. Les critères d'identification du totalitarisme, qui comportent généralement une idéologie unique et exclusive, un parti au pouvoir n'admettant pas l'opposition, un chef suprême aux pouvoirs absolus, l'obtention de la dévotion par la terreur, et l'abolition de la distinction entre les sphères privée et

¹³ François Bédarida, « Kérygme nazi et religion séculière », art. cité, p. 89-100.

publique, ont été repris par certains auteurs critiques de manière à décrire la religion de la manière la plus déplaisante possible¹⁴. Si nous laissons de côté l'aspect polémique de cette démarche, elle doit au moins renforcer l'idée que la parenté entre religion et totalitarisme existe bel et bien, et qu'elle est observable dans un sens comme dans l'autre. Le problème restera entier tant que nous n'aurons pas une compréhension plus claire de ces deux phénomènes complexes que sont la religion et le totalitarisme, encore mal définis et regroupant une grande diversité de cas particuliers. Il semble néanmoins évident, à la lumière de ce qui précède, que l'expression « religion séculière » garde sa pertinence et son utilité dans toute entreprise de conceptualisation du totalitarisme.

¹⁴ Christopher Hitchens, *Dieu n'est pas grand : comment la religion empoisonne tout*, Paris, Belfond, 2008, 321 p.

Refaire l'Italie de la gauche vers la droite. Le parcours de Benito Mussolini

Par Jonathan Vallée
Étudiant au baccalauréat en histoire, UQAR

La biographie permet beaucoup plus que de relater les principales réalisations d'icônes du passé. Elle permet également de comprendre une personne en tenant compte de ses influences sociales, psychologiques ou politiques. L'histoire intellectuelle s'impose comme une approche porteuse pour réaliser une étude biographique. Différents exemples en témoignent : le parcours de Robespierre, du commencement de la Convention jusqu'à la Grande Terreur, ou bien Staline, de son entrée chez les Bolcheviks jusqu'au moment où il met en place son régime totalitaire. Dans cette veine politique radicale, un autre personnage issu du tumultueux XX^e siècle mérite notre attention : Benito Mussolini. Les pages qui suivent retracent le parcours politique et intellectuel de l'homme en abordant tout d'abord son adolescence socialiste pour ensuite s'attarder à sa prise de pouvoir durant les années vingt, moment de la concrétisation de la pensée nationaliste radicale et totalitaire dans une Italie profondément perturbée par les suites de la Première Guerre mondiale.

Enfance et militarisme socialiste

Né le 29 juillet 1889, Benito Amilcare Andrea Mussolini adhère, déjà en 1902, à des idées socialistes radicales. Il tient ses idées de son père, un socialiste endurci, et il fraie dans des groupes

socialistes comme le Parti socialiste italien. Il commence très jeune à publier dans des journaux socialistes comme *L'avenir du travailleur* et participe à des manifestations organisées, ce qui lui vaut des démêlés avec la justice. Lorsqu'il retourne dans sa ville natale de Predappio en 1908, qu'il avait quitté pour le travail et l'école, le même scénario se répète. C'est pourquoi Mussolini opte pour Trente comme nouveau lieu de résidence. Il devient secrétaire de la Chambre du travail de la municipalité¹, en plus de devenir, durant quelques années, directeur de différents périodiques, notamment *L'avenir du travailleur* et *Le Peuple*, publiés afin de rallier les socialistes de la région². Dès le début de l'année 1910, il devient le secrétaire de la Fédération socialiste installée à Forlì. En août, il se rend à Milan pour le congrès socialiste où il prononce un vibrant discours dans lequel il s'oppose au suffrage universel et aux réformes socialistes annoncées au nom de l'avancement de *la* cause³. En octobre 1911, Mussolini est encore une fois arrêté et, cette fois, condamné à un an d'emprisonnement pour avoir participé à une violente manifestation contre la Guerre de Libye. Cette guerre lui est intolérable et il désapprouve totalement les actions du gouvernement italien de

¹ Pierre Milza et Serge Bernstein, *Le fascisme italien : 1919-1945*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Histoire », 1980, p. 92.

² Paul Guichonnet, *Mussolini et le fascisme*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1974, p. 26-28.

³ Max Gallo, *L'Italie de Mussolini : Vingt ans d'ère fasciste*, Verviers, Belgique, Gérard, coll. « Marabout université », 1966, p. 31.

l'époque. Il sera relâché en mars 1912 pour bonne conduite⁴.

Un homme, une nation, un monde en Guerre

La Première Guerre mondiale qui éclate peu après est cruciale dans l'évolution de la pensée de Mussolini. Le tournant s'amorce lorsqu'il se range derrière les idées de l'Internationale qui pense que la Guerre n'est qu'un moyen d'enrichir encore plus les bourgeois⁵. Cependant, il est forcé de démissionner de son poste à *Avanti!*, l'organe officiel du Parti, en octobre 1914 et du PSI le mois suivant⁶. Les raisons de ce revirement sont essentiellement politiques. En réponse à la neutralité italienne⁷, certains militants socialistes deviennent « interventionnistes », minoritaires en nombre et prônant une entrée en guerre. La sphère interventionniste se scinde elle aussi en deux, avec d'un côté ceux qui persistent dans leurs convictions socialistes, et de l'autre les renégats, ceux qui adhèrent de plus en plus aux thèses nationalistes⁸. Mussolini, au départ socialiste idéologiquement et « neutre » militairement, publie en octobre 1914 « De la neutralité absolue à la neutralité

active et agissante », qui marque une rupture idéologique et l'inscrit dans les rangs nationalistes et militairement engagés. Il crée également les Faisceaux autonomes d'action révolutionnaire qui se joignent aux Faisceaux d'action internationaliste qui œuvrent déjà à la propagation des thèses militaristes⁹. De plus en plus attiré par l'action et le changement, Benito Mussolini s'oriente vers le nationalisme, l'entrée en guerre et le colonialisme, ne pouvant plus se retrouver dans la neutralité de la gauche politique italienne¹⁰. Affecté au service militaire en septembre 1915, Mussolini voit dans les tranchées une occasion de se projeter dans l'avenir et de s'imaginer chef d'une Italie renouant avec sa force et son unité d'antan. 1917 est pour lui l'occasion de se remettre à l'écriture radicale, car il est blessé et démis de ses fonctions à la suite d'un exercice¹¹.

Le fascisme en marche

L'Italie sombre dans une remise en question nationale aux lendemains de la Première Guerre mondiale, de sa victoire mutilée¹² et de la tentative d'annexion

⁴ Paul Guichonnet, *Mussolini et le fascisme*, ouvr. cité, p. 28.

⁵ Ersnt Nolte et Stéphane Courtois, *Fascisme et totalitarisme*, Paris, R. Laffont, coll. « Bouquins », 2008, p. 287.

⁶ Max Gallo, *L'Italie de Mussolini*, ouvr. cité, p. 41.

⁷ Malgré son appartenance à la Triple Alliance avec l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, l'Italie optera pour la neutralité au début du conflit, soit du 4 août 1914 au 23 mai 1915, date à laquelle elle joindra la Triple Entente composée du Royaume-Uni, de la France et de la Russie.

⁸ Pierre Milza et Serge Bernstein, *Le fascisme italien*, ouvr. cité, p. 33-34.

⁹ Ersnt Nolte, *Fascisme et totalitarisme*, ouvr. cité, p. 289-292.

¹⁰ Pierre Milza et Serge Bernstein, *Le fascisme italien*, ouvr. cité, p. 94.

¹¹ Christopher Hibbert, *Mussolini : The rise and fall of Benito Mussolini*, Paris, Laffont, coll. « L'histoire que nous vivons », 1963, p. 43.

¹² Aux lendemains de la Première Guerre mondiale, le mythe de la victoire mutilée sera propagé à travers les écrits de Gabriele d'Annunzio, considérant que les acquisitions territoriales limitées à la ville de Trieste et la Trente sont inversement proportionnelles à l'effort de guerre déployé. Avec le Traité de Rapallo signé en 1920, l'Italie obtiendra l'Istrie,

interrompue à Fiume¹³. Mussolini croit pouvoir rétablir la situation par un nationalisme dit « intégral »¹⁴. Il y a donc création, le 23 mars 1919, des Chemises noires et du parti politique des Faisceaux de combat, fondements de l'éventuel Parti fasciste italien qui verra officiellement le jour le 12 novembre 1921¹⁵. Aux élections de ce même mois, la tentative de percée du nouveau parti s'avère décevante, le parti n'obtient que 35 sièges sur 275¹⁶. En plus de la crise sociale et politique qui perdure depuis nombre d'années, une crise économique touche le pays. À cela s'ajoute la menace communiste qui effraie le clergé et le peuple italien. Mussolini veut donc par tous les moyens possibles et nécessaires prendre le pouvoir afin de panser les maux sociaux, économiques et politiques du pays. En octobre, il constitue depuis Naples un contingent de près de 40 000 Chemises noires permettant sa marche sur Rome et, de ce fait, son élévation vers la sphère politique nationale. Restant prudent malgré tout,

mais pas la ville de Fiume et la Dalmatie qu'elle chérit depuis la fin du conflit.

¹³ Pour rétablir la situation dénoncée à la suite de cette « victoire mutilée », Gabriele d'Annunzio et des nationalistes partent pour Fiume en Yougoslavie afin d'en prendre possession. Comme l'attaque est spontanée, le gouvernement italien refuse d'entériner l'annexion et rendra les territoires conquis, au grand mécontentement du peuple. Fiume sera toutefois reprise par Mussolini en 1924 lors de ses expansions territoriales colonialistes.

¹⁴ On entend ici nationalisme « intégral » comme étant une variante prônant le corporatisme comme modèle économique dominant, contrairement au modèle original développé en France par Charles Maurras.

¹⁵ Serge Bernstein et Pierre Milza, *L'Italie fasciste*, Paris, A. Colin, coll. « U2 », 1970, p. 100-115.

¹⁶ Pierre Milza et Serge Bernstein, *Le fascisme italien : 1919-1945*, ouvr. cité, p. 103.

Mussolini demeure en retrait des opérations et attend le moment opportun pour entrer la capitale italienne. Le roi Victor-Emmanuel III ne résiste pas à cet assaut. Il faut dire que Mussolini avait préparé le terrain en faisant part de sa loyauté au roi. Benito Mussolini se voit donc offrir le poste de premier ministre le 29 octobre 1922, et son gouvernement de coalition est formé et approuvé dès le jour suivant. Un vote de confiance est remporté à la majorité en novembre, ce qui lui procure des pouvoirs extraordinaires dans le but précis de rétablir l'ordre¹⁷. Un succès explicable pour deux raisons : l'inefficacité des gouvernements s'étant succédé au fil des années, et la peur du communisme qu'éprouvent les élites, cléricales et politiques, et le peuple. Le fascisme apparaît alors comme la solution du compromis, un moindre mal face au communisme. Par ailleurs, les élites croient que le fascisme perdra de son radicalisme en se frottant à la réalité du pouvoir. À la mi-décembre 1922, le Parti se réunit pour la première réunion du Grand Conseil, et au début de la nouvelle année, les Chemises noires prendront « officiellement » place auprès des fascistes avec la création de la Milice Volontaire pour la Sécurité Nationale, ou MVSN, police politique personnelle du premier ministre Mussolini¹⁸.

¹⁷ *Ibid.*, p. 120-122.

¹⁸ Max Gallo, *L'Italie de Mussolini*, ouvr. cité, p. 169.

Fascisme italien, un effort de définition

Au XX^e siècle, le totalitarisme se répand à l'échelle mondiale, mais les cas européens de la première moitié du siècle suscitent davantage l'attention ici. Malgré les divergences qui peuvent exister, l'essentiel du totalitarisme se résume à six critères bien définis:

- 1) Une idéologie unique et exclusive;
- 2) Un parti unique de masse, dirigé généralement par un seul homme et souvent soutenu par une bureaucratie;
- 3) Une police recourant à la terreur;
- 4) Un monopole sur les moyens de communication de masse;
- 5) Un monopole de la force armée par le Parti;
- 6) Une économie centralisée.¹⁹

Que ce soit Staline en URSS, Hitler en Allemagne nazie ou Mussolini, tous les dirigeants de régime totalitaire ont fondé leur légitimité sur ces principes communs, mais le cas mussolinien des années vingt se démarque par certains paramètres spécifiques. Parmi ceux-ci, il faut d'abord souligner la mise en place d'une mystique qui présente l'élite comme étant composée d'hommes d'action, virils et mâles. Il faut des acteurs et non des penseurs. La nation constitue la valeur suprême puisque le fascisme est avant tout un totalitarisme nationaliste. Cela explique

¹⁹ Hannah Arendt, *Le système totalitaire*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points politique », 1972.

la notion selon laquelle le nationalisme est supérieur à l'individualisme, et que le régime est ainsi justifié d'envahir totalement la vie privée et publique. Dans cette veine, la subordination de l'individu à la nation est présentée comme la condition nécessaire à l'épanouissement complet de la vie des citoyens. La propagande et le contrôle de tous les paliers de gouvernement permettent aussi la mise en place du totalitarisme. Au départ, le nationalisme fasciste, en posant l'État comme synonyme de la nation, ne défendait pas de positions racistes²⁰. Il faut attendre la Guerre d'Éthiopie de 1936²¹ et l'influence hitlérienne pour voir le racisme et l'antisémitisme s'imposer²². De plus, à partir de 1932, Mussolini et Gentile, penseur influent du régime, souhaitent officialiser idéologiquement le concept. Ils y arrivent en l'inscrivant dans les encyclopédies²³. Une autre doctrine intégrée par Mussolini, le corporatisme, caractérise le fascisme italien des années vingt. Système économique complexe, à mi-chemin entre le capitalisme et le socialisme, le corporatisme affirme pouvoir, par l'implantation de corporations et une répartition proportionnelle du capital, réaliser l'harmonie entre prolétaires et bourgeois et garantir le bien-être de la nation. C'est pourquoi le régime impose ce système et refuse d'envisager les autres modèles

²⁰ Ersnt Nolte, *Fascisme et totalitarisme*, ouvr. cité, p. 789-792.

²¹ Aristotle A. Kellis, *Fascist ideology territory and expansionism in Italy and Germany, 1922-1945*, London, Routledge, coll. « Coutts Mylibrary », 2000, p. 125-129.

²² *Ibid.*, p. 151-158.

²³ Ersnt Nolte, *Fascisme et totalitarisme*, ouvr. cité.

économiques²⁴. Conformément aux caractéristiques de tout régime totalitaire, un chef est nécessaire pour concrétiser le fascisme. Mussolini s'est élevé au titre de *Duce*. Mais il faut être conscient des limites de ce dictateur qu'on présente aujourd'hui comme assez peu à l'aise en public, peu enclin à proposer des idées novatrices, se contentant d'intégrer les idées des autres penseurs du fascisme. Il semble même avoir été assez peu craint de sa population – sa police suffisant peut-être à susciter assez de peur pour asseoir le régime. De plus, la majorité des régimes totalitaires ont évacué la religion comme fondement idéologique, substituant leur propre idéologie à la foi religieuse. Ce n'est pas le cas du fascisme qui ne s'est jamais complètement coupé des valeurs catholiques si chères aux Italiens²⁵. En dernier lieu, ces masses doivent subir une conversion complète à l'idéologie fasciste. Comme l'indique le credo, la vie est une lutte extérieure et intérieure contre l'ennemi. La violence, le combat et la guerre sont élevés au rang de valeurs primordiales qui puisent leurs racines dans l'Antiquité romaine. Face à cette mystique de la virilité, les femmes sont considérées comme inférieures et perçues simplement comme des productrices de fils de guerre²⁶. Au final, l'historiographie démontre l'efficacité limitée du totalitarisme mussolinien, comparativement au « marxisme-

²⁴ Alain Cotta, *Le corporatisme*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1984, p. 62-69.

²⁵ David D. Roberts, *The totalitarian experiment in twentieth-century Europe, understanding the poverty of great politics*, London, Routledge, coll. « Coutts Myilibrary », 2005, p. 334-336.

²⁶ Ersnt Nolte, *Fascisme et totalitarisme*, ouvr. cité.

léninisme » stalinien, exemple extrême du contrôle des masses au XX^e siècle.

Acerbo, la solution

En juin 1923, Acerbo, fervent député fasciste, se présente en Chambre devant Mussolini et l'assemblée avec un projet de loi. Ce dernier consiste à accorder les deux tiers de la députation au parti ayant récolté le plus de votes aux élections. Malgré ses intentions douteuses, le projet de loi est adopté un mois plus tard²⁷. Si l'élite croyait que l'idéologie fasciste allait s'adoucir au contact du pouvoir, elle fut alors confondue. Face à une instabilité qui perdurait, la nouvelle loi offre une occasion aux fascistes de renforcer leur contrôle sur la politique italienne. L'idéologie mussolinienne se concrétise, les changements politiques plaisent au peuple et des annexions territoriales sont officialisées. En avril 1924, les résultats des élections donnent aux fascistes un total de 65% des voix, obtenant de ce fait la majorité de la Chambre. Corruption, violence orchestrée par les Chemises noires et abus de pouvoir par les tenants des postes clés contrôlés par les fascistes sont à l'origine de cette victoire. Des mécontents protestent contre l'arrivée du Parti fasciste italien et tentent même d'assassiner Mussolini. Les représailles ne tarderont pas et un ministre antifasciste sera assassiné. La seconde moitié des années vingt se traduit par la consolidation du

²⁷ Paul Guichonnet, *Mussolini et le fascisme*, ouvr. cité, p. 45.

pouvoir tenu par Benito Mussolini, le *Duce*²⁸.

représentative dépasse celle d'un simple individu?

*

La trajectoire intellectuelle et politique de Benito Mussolini, tout comme celle de certains de ses contemporains et prédécesseurs, est révélatrice sur le plan historique. Elle permet d'approfondir nos connaissances sur les mentalités des personnages et ainsi de mieux comprendre les changements, parfois radicaux, qui s'opèrent chez eux. Dans les pages qui précèdent, il a été question d'un homme, situé à la gauche de l'échiquier politique, militant fermement pour la cause socialiste, qui d'un claquement de doigt bascule vers le nationalisme et le totalitarisme. Le genre biographique qui préside à la présente recherche s'est retrouvé au cœur d'un débat historiographique depuis plus d'un siècle. Malmené par les tenants d'une nouvelle histoire préoccupés par les groupes sociaux et les grandes tendances, plutôt que par les individus et les événements particuliers, le genre biographique a été délaissé, sinon méprisé, durant plusieurs décennies. Depuis, avec l'éclatement du champ historique, l'ouverture de multiples axes de recherche a permis d'envisager à nouveau l'approche biographique. Le cas de Mussolini mis en lumière dans les précédentes pages se veut une contribution à ce courant. Étant donné les éléments soulevés, ne pourrait-on pas dire que les personnages importants de l'histoire, du moins dans certains cas, ont une vie dont la valeur

²⁸ *Ibid.*, p. 45-47.

Philippe Aubert de Gaspé fils, auteur d'un roman noir québécois

Par Myriam Lamoureux
Étudiante au baccalauréat en lettres et création littéraire, UQAR

Comme jeune auteur canadien-français, Philippe Aubert de Gaspé fils prenait un risque en écrivant un premier roman atypique sous le camouflage d'un roman de mœurs, afin de plus ou moins répondre à l'horizon d'attente littéraire de son temps. Même si certains éléments de *L'Influence d'un livre*¹ s'inscrivent dans la poétique du roman de mœurs, le lecteur remarque aussi certains éléments qui le rattachent au roman noir, liés au parcours effrayant du héros excentrique, Charles Amand. L'utilisation de personnages typiques de la littérature gothique et l'atmosphère lugubre du roman appartiennent à la poétique méconnue du roman noir, aussi appelé roman gothique. Pour les littéraires d'aujourd'hui, le XIX^e siècle canadien-français évoque davantage le roman historique, la littérature de mœurs et de terroir. Voilà pourquoi il est intéressant de voir comment *L'Influence d'un livre* s'inscrit dans le genre du roman noir, apparu à la fin du XVIII^e siècle en Angleterre et très vite adapté en France. Plusieurs ouvrages ont déjà tenté de suivre la trace du roman gothique en sol québécois, tel que l'anthologie de Michel Lord et sa « quête du roman gothique », une référence parmi les publications

¹ Philippe Aubert de Gaspé fils, *L'Influence d'un livre*, Montréal, Éditions du Boréal, coll. « Boréal compact classique », 1996. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *IDL*, suivi de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

contemporaines. Notre enquête s'inscrira dans le prolongement de ce type de recherche sur le roman noir au Québec. Pour commencer, la classification des personnages permettra de faire un lien entre l'œuvre et la poétique du roman gothique. Il sera ensuite question de l'atmosphère lugubre de *L'Influence d'un livre*, alimentée par les décors terrifiants.

Charles Amand, héros-quêteur

L'auteur de *L'Influence d'un livre* présente son héros et sa quête dès les premières pages de son roman. Charles Amand, cultivateur de Saint-Jean-Port-Joli, souhaite trouver la pierre philosophale grâce aux bons conseils de son livre d'alchimie *Le Petit Albert*. Ce personnage que l'auteur présente comme le héros de son roman ressemble davantage à un antihéros à la poursuite d'un objectif inatteignable. En effet, le roman noir met souvent dans l'embarras le personnage du « héros-quêteur », en limitant ses possibilités de parvenir à ses fins : « Dans le roman noir, il n'y a plus de possibilité d'optimisme et c'est l'esprit de dérision – d'autodérision, dans la plupart des cas – qui domine². » Victime de son ambition, la richesse promise par le seul livre de sa bibliothèque, *Le Petit Albert*, est censée lui rendre justice le temps venu « et l'on verra si Amand sera toujours méprisé, rebuté comme un visionnaire comme un... oui, comme un fou » (*IDL*, p. 17). Charles Amand décide de se tourner vers

² Michel Lord, *En quête du roman gothique québécois 1837-1860*, Montréal, Nuit Blanche Éditeur, coll. « Études », 1994, p. 4. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le signe *QRG*, suivi de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

la main-de-gloire et la chandelle magique, capables de lui signaler la présence de trésors enfouis. L'utilisation de la main-de-gloire demande quelques préparatifs au héros, puisque la tradition médiévale veut « que la main du pendu soit coupée sur le gibet le vendredi à minuit³ », ce qui nécessite la mise à mort d'un condamné. La chance sourit à Charles Amand lorsqu'un dénommé Lepage commet l'impensable et se voit condamné à la pendaison. Dans une salle d'autopsie de Québec, le héros subtilise un bras au cadavre, à l'insu des étudiants de médecine. Les péripéties du roman noir s'apparentent, par ailleurs, à celles qui sont présentes dans les romans d'aventures, puisqu'elles naissent au fur et à mesure d'un itinéraire improvisé :

L'itinéraire d'Amand est déterminé par deux procédés gothiques. D'une part, les péripéties « nées du hasard conduisent le héros dans les contrées lointaines et des situations surprenantes ». [...] D'autre part, le stratagème, la ruse du personnage, tente de renverser le destin et se manifeste lorsqu'Amand vole le bras de Lepage dans la salle d'autopsie⁴.

Un peu plus loin, Charles Amand se retrouve pris dans une tempête en mer où il est repêché par un pirate nommé Clenricard. Ce dernier l'amène sur l'île d'Anticosti, l'embauche ensuite comme employé, alors qu'il est toujours en possession de sa main-de-gloire « qu'il

portait attachée sur sa poitrine, et à laquelle il croyait devoir son salut dans cette occasion » (*IDL*, p. 103). C'est finalement sur cette île que le héros parviendra à trouver un trésor de « cinq cent piastres ». Avec cette maigre compensation, et malgré l'échec relatif de ses aventures, Charles Amand poursuivra sa lecture intensive du *Petit Albert*. De retour à Saint-Jean-Port-Joli, il ne lui reste plus qu'à trouver le moyen de se débarrasser de sa fille Amélie, pour jouir d'une retraite tranquille dans ses études. Il accorde Amélie à St-Céran, le deuxième héros de *L'Influence d'un livre*. Une fois médecin, St-Céran reçoit la visite inopinée de son futur beau-père venu se débarrasser de sa fille. Ainsi, le héros oublie son infortune en retrouvant son ancienne tranquillité, avec seulement quelques embûches et très peu de vilains derrière lui.

Les figures du mal

Indispensables au monde lugubre des romans noirs, les figures maléfiques apparaissent dans la trame narrative de *L'Influence d'un livre* pour mêler leurs sombres desseins aux objectifs des autres personnages. Une convention veut que « tous les romans noirs québécois possèdent, au cœur de leur structure narrative, l'élément qui donne au roman noir sa coloration esthétique » (*QRG*, p. 65), c'est-à-dire le méchant. Souvent, les figures maléfiques ou les vilains sont rattachés à un ensemble thématique particulier, tel que « la criminalité, la violence, la marginalité ; en un mot, le

³ Louis Lasnier, *Les Noces chimiques de Philippe Aubert de Gaspé*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, p. 254.

⁴ *Ibid.* p. 269.

malaise⁵». Il existe trois figures récurrentes de vilains dans la littérature gothique, et l'œuvre de Philippe Aubert de Gaspé fils utilise fidèlement ces modèles du mal. Aurélien Boivin, dans son article « Une typologie du roman », parle même de trois visages, celui du Dragon, du Brigand au grand cœur et du Vieillard en colère :

Le premier [le Dragon] demeure essentiellement mauvais et meurt à la fin puni pour les crimes qu'il a commis ; le deuxième s'amende à temps pour ne pas connaître le même sort [...] ; quant au troisième, le Vieillard en colère, il tente d'empêcher le héros de réaliser son programme...⁶

Lepage représente le « Dragon » puisqu'il meurt au gibet pour avoir tué le jeune Guillemette. Tous les aspects de ce personnage représentent la figure du mal, que ce soit son apparence, son animalité ou son absence de passé. Une fois condamné pour ce crime, le corps de Lepage servira au héros Charles Amand lorsqu'il cherchera à trouver fortune grâce à la main-de-gloire. Le passé de Lepage est évacué du roman, car « le vilain est un acteur de l'ombre, dont les antécédents ne sont pas entièrement révélés » (*QRG*, p. 66). Plus loin dans *L'Influence d'un livre*, la figure du « brigand au grand cœur »

apparaît grâce au mendiant invité dans une fête familiale. La légende canadienne « L'homme de Labrador » parle de l'élément déclencheur qui a mené le protagoniste sur le droit chemin alors qu'il avait vingt ans. Sa rencontre avec un spectre lui fait promettre à la sainte Anne de mendier son pain jusqu'à sa mort si elle le préserve de l'apparition. Ce qu'elle fait évidemment et, comme promis, le brigand au grand cœur s'amende en devenant mendiant. La dernière figure du mal, celle du « vieillard en colère », se reconnaît chez Charles Amand qui refuse au départ la main de sa fille à St-Céran, en devenant ainsi son principal opposant. Moins maléfique que les autres figures, le vieillard en colère cause le malheur du couple amoureux. Toutefois, la cruauté de Charles Amand n'inspire de terreur à personne dans le roman. Seuls les décors de son itinéraire peuvent donner le frisson aux lecteurs de ce roman noir.

L'atmosphère lugubre

Si les personnages et les figures du mal contribuent à la trame narrative du roman de Philippe Aubert de Gaspé fils, les décors terrifiants cultivent l'effet recherché par l'esthétique gothique. Le plus souvent, les atmosphères effrayantes accompagnent les gestes perpétrés par les figures du mal, tel qu'il est possible de le voir dans le chapitre sur le meurtrier Lepage : « Il lui sembla que sa demeure était transformée en un immense tombeau de marbre noir ; que ce n'était plus sur un lit qu'il reposait, mais sur le cadavre d'un vieillard octogénaire auquel il était lié par des cheveux d'une blancheur éclatante » (*IDL*, p. 34-35). Après son meurtre, le

⁵ Jean-Paul Schweighaeuser, *Le Roman noir français*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1984, p. 3.

⁶ Aurélien Boivin, « Une Typologie du roman », *Québec français*, Québec, n° 104, 1997, p. 75. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le signe TR, suivi de la page, et placés entre parenthèses dans le corps du texte.

décor alentour prend une allure macabre, comme si la monstruosité de l'homicide influençait l'apparence du lieu. La chaumière ressemble à « l'immense tombeau » attendant les corps de Guillemette et de Lepage, une fois exécuté pour son crime. À l'intérieur de la chaumière, « décor et personnages terrifiants font corps, se survalorisent l'un l'autre et multiplient ainsi l'effet recherché par l'esthétique du roman noir » (*QRG*, p. 66). Philippe Aubert de Gaspé fils dresse aussi quelques décors terrifiants sur le chemin de son héros Charles Amand. Quand ce dernier s'adonne à la conjuration, la nature environnante devient sombre et menaçante, comme pour signaler le risque et les dangers de son entreprise. Cela se passe toujours « à la faveur de la nuit, alors que sont déchaînés les éléments (orage, tempête, tonnerre, éclairs...) propres à créer une atmosphère de terreur et à susciter l'angoisse et la peur » (*TR*, p. 75). Néanmoins, le héros semble ignorer le décor effrayant alentour, concentré sur les étapes de sa conjuration. Son complice Dupont sent autour de lui toute la puissance occulte de la nature : « Chaque arbre lui semblait un fantôme et le vent qui bruissait dans le feuillage lui semblait un gémissement qui tombait sur son esprit comme le râle de la dernière agonie d'un mourant » (*IDL*, p. 24). Le décor lugubre tire son origine de l'architecture gothique remise à la mode par les « préromantiques » en Angleterre. Michel Lord met ainsi en lumière la mode gothique au XIX^e siècle :

On réapprenait à rêver, en rupture avec les formes

classiques, à partir d'un certain décor environnant. C'est pourquoi, en cette période, essentiellement préromantique, on s'inspirait tant des châteaux gothiques, [...] et aussi de leurs équivalents symboliques comme les cimetières nocturnes, les grottes et les souterrains obscurs, les sombres forêts, les brumes et les orages, toutes choses terrifiantes et en même temps sublimes⁷.

L'atmosphère à la fois lugubre et sublime des romans noirs plaisait à l'auteur canadien-français qui cherchait à rompre avec les formes classiques vénérées par la critique littéraire. Philippe Aubert de Gaspé fils a bénéficié d'une bibliothèque paternelle bien garnie qui a eu une influence importante sur sa vie écourtée d'écrivain. Les grands modèles européens de littérature gothique comme Victor Hugo, auteur de *Bug-Jargal* et de *Han d'Islande*, étaient bien connus des lettrés de ce temps. Premier roman noir canadien, *L'Influence d'un livre* était l'œuvre d'un jeune auteur inspiré par une bibliothèque vaste et ouverte sur l'Europe.

*

Un héros quêteur comme Charles Amand, inspiré par les sciences occultes, ne ressemblait certes pas au Canadien français tel que les lecteurs du temps aimaient à se le représenter, moral et

⁷ Michel Lord, « En quête du roman gothique québécois (1837-1860) », *Lettres québécoises La revue de l'actualité littéraire*, n° 42, 1986, p. 65.

travaillant. De plus, les personnages animés de noirs desseins accompagnent l'esthétique lugubre de certains décors qui ne prétendent pas décrire de façon réaliste le paysage canadien. Au terme de cette analyse, l'appartenance du roman au genre gothique grâce aux personnages et à l'atmosphère lugubre semble se vérifier, mais la présence d'éléments associés au roman historique ou au roman de mœurs n'est pas à négliger pour autant. Cette particularité pourrait faire l'objet d'une analyse plus poussée dans une recherche portant sur l'ensemble des esthétiques mises à profit dans *L'Influence d'un livre* de Philippe Aubert de Gaspé fils.

Le Voyage de la Reine d'Espagne (1680) de Préchac : L'Histoire au service de la galanterie?¹

Par Marc-André Marchand
Étudiant au doctorat en lettres, UQAR

Faisant partie de l'entourage de Monsieur le Duc d'Orléans ainsi que de sa fille aînée, Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne², Jean de Préchac³ a été l'un des auteurs français les plus prolifiques de son temps⁴, ce dernier ayant « sans doute

¹ Cet article provient d'une communication donnée le 7 décembre 2010 au colloque étudiant « La nouvelle française au XVII^e siècle : exploration d'un genre » à l'Université du Québec à Rimouski dans le cadre du séminaire *Théorie des genres : la nouvelle au XVII^e siècle* de Roxanne Roy.

² Préchac fut lecteur de Monsieur, ainsi que secrétaire et professeur d'espagnol de Marie-Louise d'Orléans, alors âgée de 14 ans, jusqu'à son mariage en 1679 avec Charles II, roi d'Espagne.

³ Né probablement en 1647, « Préchac aime à rappeler qu'il est né gentilhomme ; sa famille était fixée à Buzy depuis le XVI^e siècle, mais son père n'avait qu'une noblesse récente et modeste ; l'écrivain se vante donc quelque peu en affirmant, en 1700, qu'il appartient à "l'une des principales familles" (*Corr.*, 16 août 1700, p. 29) de sa province » (Françoise Gevrey, « Introduction », dans Jean de Préchac, *Contes moins contes que les autres* précédés de *L'illustre Parisienne*, éd. critique publiée par Françoise Gevrey, Paris, Société des Textes Français Modernes, 1993, p. II). Il est mort en 1720.

⁴ Voir la bibliographie de Jacques Chupeau (« Jean de Préchac, ou le romancier courtisan », dans Jean Serroy, dir., *Romanciers du XVII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1991, p. 287-289). Par contre, Chupeau ne fait pas mention de cette œuvre, *Histoire du comte de Genevois et de Mademoiselle d'Anjou*, Paris, Barbin, 1664, attribuée à Préchac par René Godenne (voir « Préface », dans Jean de Préchac, *L'illustre Parisienne. Histoire galante et véritable*, Genève, Slatkine Reprints, 1980, p. XV). La date de parution de cette dernière étant assurément intrigante, puisque la première œuvre publiée par Préchac serait, selon les critiques, *La Princesse d'Angleterre ou la duchesse reine* en 1677, nous supposons donc que ce texte a plutôt été publié en 1680, comme l'indique le catalogue des éditions imprimées par Claude Barbin (Gervais E. Reed,

conscience, comme Voiture à son époque, de produire une littérature de divertissement, tout orientée vers le succès immédiat et non vers l'avenir⁵ ». Peu étudiées quant à leurs caractéristiques formelles, les œuvres de Préchac indiquent pourtant un changement dans la pratique de l'écriture romanesque à l'aube du XVIII^e siècle, en opposition avec les grands romans baroques d'un La Calprenède, d'une Mme de Villedieu ou d'une Mlle de Scudéry qui privilégient le divertissement du lecteur par la variété, celle-ci étant « utile et louable en toute sorte d'ouvrages, mais absolument nécessaire en ceux qui ne proposent pour but que le plaisir⁶ », ce qui ne s'oppose aucunement pour ces auteurs à la longueur des textes⁷. Bien que « [l]a faible théorisation du roman, absent des arts poétiques, manifeste le dédain des doctes à l'égard [de ce] genre irrégulier, sans modèles antiques et sans références

Claude Barbin, Libraire de Paris sous le règne de Louis XIV, Paris/Genève, Droz, 1974, p. 105).

⁵ Françoise Gevrey, « Introduction », dans Jean de Préchac, *Contes moins contes que les autres* précédés de *L'illustre Parisienne*, ouvr. cité, p. I.

⁶ Paul Pellison, *Discours sur les Œuvres de M. Sarasin*, cité par Claudine Nédélec, « La poétique du recueil chez Mme de Villedieu », dans Nathalie Grande et Edwige Keller-Rahbé, dir., *Littératures classiques*, Paris, Honoré Champion, n° 61 (*Madame de Villedieu ou les audaces du roman*), printemps 2007, p. 179.

⁷ Comme le souligne avec justesse Nédélec, « Mme de Villedieu obéit ainsi aux préceptes de la poétique narrative du début du siècle ainsi formulés par Desmarets de Saint-Sorlin : "Pour plaire continuellement au lecteur, il le faut continuellement réveiller ; et l'esprit, qui ne se divertit que par la variété, ne saurait souffrir la longueur d'aucune chose [...]" » (Paul Pellison, *Discours sur les Œuvres de M. Sarasin*, cité par Claudine Nédélec, « La poétique du recueil chez Mme de Villedieu », art. cité, p. 178).

légitimantes⁸», la nouvelle française s'inscrit dans le triomphe de cette nouvelle esthétique héritée de la tradition italienne de Boccace (*Décameron*, 1349-1351), puis espagnole de Cervantès (*Nouvelles exemplaires*, 1613), et ce, au cœur de la querelle des Anciens et des Modernes qui oppose traditions et nouveautés, tant formelles que thématiques. La compréhension du succès du romanesque sur l'esthétique classique au Grand Siècle passe dès lors par les historiens du livre et de l'édition qui s'intéressent à la production matérielle et sociale du livre. L'essor du registre romanesque dans la production des éditeurs-libraires est un indice criant quant au succès incommensurable de cette production littéraire dès 1650. Préchac, quant à lui, participe à cet engouement et s'associe à différents éditeurs du Palais, dont Claude Barbin, libraire spécialisé dans le registre romanesque. Ses textes ayant été oubliés, délaissés par les institutions, sa vie de courtisan nous a néanmoins permis d'en apprendre davantage sur le personnage, notamment via une correspondance suivie avec les ministres du Roi, le contrôleur général des finances Pontchartain et le secrétaire d'État à la guerre Chamillart⁹,

correspondance d'ailleurs éditée par Robert Le Blant en 1940¹⁰.

Pour cette étude, nous nous intéresserons au *Voyage de la Reine d'Espagne, nouvelle galante*, publié à Paris en 1680 chez Jean Ribou qui présente, selon nous, une rupture tant dans sa forme que dans son contenu avec la production romanesque des grands romans du XVI^e et XVII^e siècles. En effet, alors que des auteurs comme Mme de Villedieu et Mlle de Scudéry n'hésitent pas à écrire de grands romans dans lesquels la diversité et la variété divertissent et conservent l'attention du lecteur, comment, dans *Le Voyage de la Reine d'Espagne*, la dimension romanesque est-elle esquivée au profit d'une nouvelle forme d'écriture ? Autrement dit, en inscrivant comme épithète « nouvelle galante », est-ce que Préchac abandonne totalement les procédés romanesques pour se concentrer sur une nouvelle esthétique qui correspond davantage au goût du jour ? L'hypothèse retenue est que Préchac a su satisfaire les attentes d'un lectorat mondain¹¹, comme le démontrent les nombreuses rééditions publiées au début du XVIII^e siècle, tant en français, en anglais, en hollandais, qu'en italien¹², et ce,

⁸ Camille Esmein, « Introduction », dans *Poétiques du roman. Scudéry, Huet, Du Plaisir et autres textes théoriques et critiques du XVII^e siècle sur le genre romanesque*, Paris, Honoré Champion, coll. « Sources classiques », 2004, p. 11. En fait, Boileau, dans son *Dialogue des héros de romans* (1664), ridiculise le romanesque du *Cyrus* et de la *Clélie* ; son *Art poétique* (1674) oublie littéralement ce « petit » genre, concentrant son traité sur des styles plus nobles comme la tragédie et l'épopée.

⁹ Françoise Gevrey, « Introduction », dans Jean de Préchac, *Contes moins contes que les autres* précédés de *L'Illustré Parisienne*, ouvr. cité, p. VIII.

¹⁰ Robert Le Blant, *Lettres de Jean de Préchac, conseiller garde-scel au Parlement de Navarre (1691-1715)*, Pau, Gé Lescher-Montoué, 1940.

¹¹ En opposition aux œuvres destinées aux doctes.

¹² Voir le texte de Rudolf Harneit qui démontre, à partir de cinq textes de Préchac (*L'Illustré Parisienne, histoire galante et véritable, Cara Mustapha Grand Vizir, Le Seraskier Bacha, Le Comte Tekely*, et *L'Héroïne Mousquetaire*), la grande diversité et le vif succès de sa production littéraire (Rudolf Harneit, « Réception de Mme de Villedieu et Préchac en Europe », dans Nathalie Grande et Edwige Keller-

par une fiction axée sur la théâtralité et le vraisemblable¹³. Si Godenne affirme que Préchac est un « [a]uteur sans originalité, sans grands talents aussi (rien de plus impersonnel que son style par exemple), Préchac se content[ant] de reprendre des schémas d'intrigue traditionnels, où se retrouvent tous les poncifs romanesques du temps¹⁴ », nous préférons pour notre part nuancer son propos. En effet, nous croyons à l'instar de Godenne que l'auteur de *L'illustre Parisienne* utilise plusieurs *topoi* romanesques pour construire ses récits, mais que celui-ci se démarque de la production romanesque de son époque. Pour illustrer notre propos, nous étudierons donc *Le Voyage de la Reine d'Espagne* en regard de ses caractéristiques narratives, mais aussi par rapport à ses travestissements qui enrichissent tant dans sa forme que dans son contenu le genre de la nouvelle galante française de la fin du XVII^e siècle, et qui procurent au texte, somme toute, une valeur littéraire bien réelle.

Cadre historique véridique et vraisemblable

Nous croyons, dans la continuité des travaux menés par Madeleine Bertaux (1997), Michel Guissard (2002) et Christine Noille-Clauzade (1997) que la

Rahbé, dir., *Littératures classiques*, ouvr. cité, p. 275-293).

¹³ Au sens où Aristote l'utilise, c'est-à-dire dans des événements imaginaires, certes, mais crédibles. Voir Aristote, *La poétique*, texte, traduction, notes par Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1980, 1451a §36, p. 9.

¹⁴ René Godenne, « Préface », dans Jean de Préchac, *L'illustre Parisienne. Histoire galante et véritable*, ouvr. cité, p. XI.

vraisemblance est l'une des caractéristiques narratives présentes dans la nouvelle française au XVII^e siècle. Les nouvelles se distinguent ainsi des romans parce que « contrairement aux romans anciens, [celles-ci] "ne sont point du style merveilleux" et "n'ont que des aventures vraisemblables"¹⁵ ». C'est ce que fera d'ailleurs Préchac dans *Le Voyage de la Reine d'Espagne* : il soulignera le caractère « véridique » de sa « fidelle histoire¹⁶ ». Enfin, comme le souligne Guissard, c'est par « cet aspect qu'elles peuvent être élevées au rang d'histoires¹⁷ », et non de fictions.

Préchac utilise le *topos* de l'histoire véritable afin de rendre crédible sa diégèse ; il se sert – comme plusieurs nouvellistes – d'un événement historique récent, connu et factuel, pour construire une histoire galante. Si le cadre historique est bien documenté bien qu'il soit très rapidement exposé¹⁸, installant le récit dans un cadre réaliste, contemporain et « excitant » pour le lectorat de Préchac, certaines actions et péripéties deviennent néanmoins invraisemblables à force de

¹⁵ Charles Sorel, *De la connaissance des bons livres* (1672), cité par Michel Guissard, « Nouvelle et réalité », Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylan, 2002, p. 129.

¹⁶ Jean de Préchac, *Le Voyage de la Reine d'Espagne*, Paris, Jean Ribou, t. I, 1680, A6r^o. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *VRE*, suivi du numéro du cahier, et placées entre parenthèses dans le corps du texte. Quant au tome II, les références seront indiquées par le sigle *VRE2*.

¹⁷ Michel Guissard, « Nouvelle et réalité », art. cité, p. 130.

¹⁸ L'incipit de la nouvelle présente le contexte du mariage de Charles II, roi d'Espagne, et Marie-Louise d'Orléans, fille du Duc d'Orléans, en trois pages seulement.

servir le dessein amoureux des deux protagonistes ; le narrateur lui-même doit insister sur le caractère fortuit des événements dus au « hasard ». Nous avons identifié plusieurs événements qui font appel à une coïncidence exceptionnelle qui, à chaque fois, favorisent l'intrigue amoureuse entre Perline et le Comte de Beaujeu. Le narrateur doit même souligner à deux reprises cette contingence : « le *hazard* luy en fit bientôt naistre l'occasion » (*VRE*, A8v^o ; nous soulignons) ; « & peu de tems après le Capitaine qui se trouva *par hazard* à Angoulesme, l'alla trouver luy-mesme » (*VRE*, N4v^o ; nous soulignons)¹⁹. Nous reviendrons plus spécifiquement sur ces événements tirés de l'Histoire dans la dernière partie de notre analyse qui servent l'intrigue amoureuse afin de conserver le réalisme de la psychologie des personnages.

La forme narrative travestie : l'hybridité générique du texte

Il y a dans *Le Voyage de la Reine d'Espagne* plusieurs genres littéraires réunis au sein d'une œuvre « normalement » écrite en prose. En affirmant, dans son épître dédicatoire, que le voyage effectué

¹⁹ Deux autres événements ont retenu notre attention quant à ces coïncidences. D'une part, alors que Perline confesse à un évêque les circonstances du duel, ce dernier « se trouv[e] ami du Comte » (*VRE2*, I5v^o), comme par hasard, et permettra, par son autorité d'évêque, la libération du Comte de Beaujeu. D'autre part, le Comte réussira à approcher Perline à la fin du récit grâce à un stratagème d'une religieuse qui est parente avec lui : « Le Comte qui ne songeoit qu'à des choses qui avoient relation à sa Maîtresse, avoit découvert qu'une de ses parentes estoit Religieuse dans le mesme Couvent où Perline demuroit » (*VRE2*, N7r^o).

auprès de la Reine d'Espagne lui a « donné occasion d'écrire cette petite Histoire » (*VRE*, ã2v^o), l'auteur souligne par le fait même deux caractéristiques qui seront au fondement de l'esthétique de son récit : 1) une histoire inspirée d'un voyage advenu, dont l'auteur se retrouve être un témoin crédible pour raconter cette histoire ; 2) le souci d'offrir une histoire vraisemblable, certes, mais surtout brève (ce que souligne l'adjectif dans l'expression « petite histoire »), répondant ainsi au goût du jour évoqué précédemment. Il écrit pour un lectorat français jeune²⁰, friand de bals et d'autres activités mondaines.

La présence de procédés théâtraux crée certes une rupture avec la narration extra-hétérodiégétique²¹, mais permet en fait de rendre plus vraisemblable et vivant ce récit. Nous retrouvons notamment cette théâtralité dans les nombreux dialogues utilisés qui rendent le récit plus vraisemblable, puisque le lecteur participe de fait à l'intrigue amoureuse. Alors que dans la narration traditionnelle, on nous raconte des faits passés, le dialogue permet de vivre au présent l'intrigue amoureuse, passant d'une antériorité à une nouveauté, une primeur²². Dans *Le Voyage*

²⁰ Dans l'incipit, Préchac met en abyme son lectorat friand de ces aventures galantes : « Plusieurs jeunes gens qui avoient envie de voir les Pais étrangers, profiterent de cette occasion, & accompagnerent la Reine d'Espagne » (*VRE*, A2r^o).

²¹ Le narrateur extradiégétique raconte un récit premier et s'adresse exclusivement au lecteur réel, tout en ne faisant pas partie comme personnage de ce qui est raconté.

²² En fait, le dialogue est employé soit lors de moments importants au déroulement de la diégèse, soit pour accentuer un autre procédé théâtral. Par

de la Reine d'Espagne, le dialogue est soit intégré à la narration, soit il est séparé du texte et mis en évidence par un jeu typographique. Si le dialogue rend le récit plus vivant en l'actualisant (nous passons du passé simple au présent de l'indicatif), les nombreux quiproquos et jeux théâtraux présents dans le récit de Préchac créent une connivence avec le lecteur. Témoins directs de ces événements, nous participons de fait à la duperie au même titre qu'un spectateur de comédies s'identifie bien souvent au trompeur (fourbe) plutôt qu'à sa dupe. L'un des procédés utilisés pour créer ces quiproquos est le masque, et nombreuses sont les occasions de se déguiser dans ce récit : les bals, les balades au jardin, l'opéra, le couvent, etc. Le masque devient dans *Le Voyage de la Reine d'Espagne* un incitatif au comique, plaçant bien souvent les personnages dans l'embarras, sans pour autant révéler leur identité²³.

exemple, le Comte avoue les sentiments avantageux qu'il éprouve à l'égard de Perline par le dialogue (*VRE*, C2v^o). Enfin, alors que le Comte déguisé se fait reconnaître par Perline à l'Opéra de Paris, celle-ci, toujours sous le couvert de son masque, use de ses charmes pour séduire le Comte dans le but de savoir s'il succombera à une nouvelle passion. Mais celui-ci de répondre : « Voilà de grandes menaces, dit le Comte, mais sçavez-vous qu'il n'est pas si aisé que vous pensez de rendre infidèle un homme qui aime bien : il faut punir votre presumption, reprit Perline, en ostant son masque » (*VRE2*, E4r^o-v^o).

²³ Soulignons simplement deux exemples de ces jeux théâtraux. À l'occasion d'un bal masqué, le Comte de Beaujeu ne se rend pas compte que Perline est partie, et que c'est sa mère, la Marquise de Pontignac, qui est maintenant à ses côtés. Il continue de lui chanter la pomme, et la Marquise, croyant que ces jolis mots s'adressent à elle, se flatte d'être aimée par un jeune Cavalier. Le Comte s'en rend compte, mais poursuit son jeu afin de manipuler la Marquise sur la base de ces sentiments (*VRE*, D1r^o). Ce ne sera qu'après

Assurément, cette théâtralité est l'un des procédés textuels préconisés par l'auteur afin de conserver l'attention et l'intérêt de son lectorat.

Par ailleurs, il y a utilisation à onze reprises de missives mises en retrait du texte par un jeu typographique. Ces documents ne font en fait que servir l'intrigue amoureuse, puisque les uniques destinataires / destinataires sont Perline et le Comte de Beaujeu. Comme nous l'avons évoqué précédemment, Préchac construit son intrigue sur le principe de la séparation des amants qui ne seront ensemble qu'à la toute fin du récit ; la lettre devient alors le moyen privilégié de communication. Enfin, l'auteur cite deux vers de la première scène du quatrième acte de l'opéra *Bellerophon* de Jean-Baptiste Lully jouée pour la première fois au Palais royal de Paris en 1679 :

Quand on obtient ce qu'on
[aime,
Qu'importe, qu'importe à
[quel prix²⁴ (*VRE2*, D4r^o).

plusieurs jours que la Marquise apprendra cette moquerie (*VRE*, K4r^o). Enfin, alors que le Capitaine Dulac et Perline se promènent dans un jardin, le Président jaloux doit se cacher sous un drap mouillé, « qui par hasard se trouva tendu dans ce jardin » (*VRE2*, A7r^o). Cette scène présente en plus des dialogues entre Dulac et Perline, cette dernière avouant à Dulac – une fois le Président rassuré et parti – qu'elle préfère épouser le Comte, « quoy qu'il soit l'ennemy de nostre maison » (*VRE2*, A8r^o). Le Président joue ici le rôle d'un Géronte (en référence aux *Fourberies de Scapin* de Molière) qui se retrouve en somme trompé par tout le monde (voir *VRE2*, N4r^o).

²⁴ Ces deux vers sont d'ailleurs présents – et modifiés – dans les *Lettres de Mme de Sévigné* : « Quand on n'a point ce qu'on aime, qu'importe, qu'importe à quel prix ? » (*Lettres de Madame de*

Alors que Perline est plongée dans un dilemme qui oppose une fois de plus son cœur à sa raison, elle entend ces vers qui « se trouverent si conformes à ses pensées » (*VRE2*, D5r^o). Cette citation démontre d'une part la proximité des événements narrés par rapport à la date de publication de l'œuvre, mais sert surtout une fois de plus l'intrigue amoureuse en étant en parfaite adéquation avec les sentiments de Perline. Quant à cette proximité des événements, Préchac, on le sait, revendiquait la nouveauté de ses textes, et ce, sans pour autant avoir une bonne opinion de ceux-ci : « j'en fais un toutes les semaines qui se débitent sur la nouveauté de la date, et l'Impression est quelquefois venduë avant qu'on se soit aperçeu que le Livre ne vaut rien²⁵ ».

L'historique au service de la galanterie

L'épithète utilisée, « Nouvelle galante », afin de décrire le genre narratif du texte est en adéquation avec celui-ci ; d'une part, dans *Le Voyage de la Reine d'Espagne*, ledit voyage devient un prétexte au développement de l'intrigue amoureuse et permet la rencontre des deux protagonistes. Préchac s'inscrit de la sorte dans la fiction théorisée par de Charnes, qui affirme que « le sujet [doit être]

inventé, et l'histoire véritable [doit servir] d'ornement, tandis que, pour Valincour, le sujet [doit être] historique, et les éléments purement fictifs [doivent servir] d'ornement²⁶ », comme c'est le cas, normalement, pour les nouvelles historiques. Pour ne citer qu'un extrait qui souligne cette inclinaison – celle de de Charnes –, alors que les mémorables et très grandes retrouvailles du roi et de la reine d'Espagne ont lieu à Burgos, elles deviennent sans intérêt pour le Comte de Beaujeu, comparativement à l'histoire d'amour qui l'habite : « il n'eut pas mesme la curiosité de voir l'entreveuë du Roy & de la Reine : on fit à Burgos une magnifique entrée à la Reine où les Grands d'Espagne n'oublierent rien pour étaler aux yeux des François tout le faste dont cette nation se pique » (*VRE*, L7r^o-v^o). L'indifférence du Comte quant à cette cérémonie s'inscrit dans l'esthétique du récit : le Comte quittera le plus tôt possible le cortège royal pour se rendre à Bordeaux dans le dessein « d'apprendre des nouvelles de sa Maîtresse » (*VRE*, M1r^o).

Les personnages historiques deviennent ainsi les pantins de l'histoire galante, comme dans le cas de la scène où le Comte de Beaujeu se déguise en Prieur de Cabrières²⁷ afin de pouvoir rendre

Sévigné, de sa famille et de ses amis, Paris, J. J. Blaise, t. VI, 1820, p. 399).

²⁵ Jean de Préchac, « Lettre de l'auteur à M. de Claverie » dans *La Valizze ouverte*, p. 66-71, cité par René Godenne, « Préface », dans Jean de Préchac, *L'illustre Parisienne. Histoire galante et véritable*, ouvr. cité, p. X. Soulignons la fausse modestie de l'auteur dans cette citation. Fait intéressant, Préchac semble même réutiliser ses personnages dans diverses œuvres. Perline se rend à l'opéra en compagnie d'une amie, Blanche, qui pourrait correspondre parfaitement à l'héroïne de *L'illustre Parisienne*, celle-ci portant le même nom.

²⁶ Christine Noille-Clauzade, « La nouvelle au XVII^e siècle ou la vérité de la fiction », dans Vincent Engel et Michel Guissard, dir., *La nouvelle de langue française aux frontières des autres genres du Moyen Âge à nos jours*, Louvain-la-Neuve, Quorum, t. I, 1997, p. 155.

²⁷ Personnalité ayant véritablement existé autour des années 1680. Son vrai nom serait Charles de Trimond. Dans une lettre de Mme de Sévigné, on retrouve notamment cette description : « Le prieur de Cabrières (voyez tome VI, p. 36r, note 2) était mort en 1685. On lit à la date du 26 novembre

visite à sa maîtresse : « Le Comte [...] emprunta une chambre à la Place-Maubert, où il prit une fausse barbe, & après s'estre habillé d'un habit convenable à ce qu'il vouloit paraître, il envoya cet ami commun pour avertir le President que le Prieur l'attendoit chez luy [...] » (VRE2, I7v^o-I8r^o). Préchac évoque ainsi certains faits historiques qui ne servent en somme que de décor à l'intrigue amoureuse et galante²⁸.

*

Nous le voyons, un texte comme celui du *Voyage de la Reine d'Espagne* présente plusieurs éléments hétéroclites qui l'éloignent en partie de l'ensemble de la production textuelle des récits brefs. Certes, la vraisemblance y est recherchée et appliquée, autant dans les caractères que dans le cadre fictionnel, mais certaines actions ou quiproquos minent la vraisemblance diégétique du récit ; tout semble servir l'intrigue amoureuse, que ce soit par le hasard extraordinaire ou par les relations improbables des protagonistes

dans le *Journal* de Dangeau : "Le prieur de Cabrières, qui étoit venu à la cour pour donner au Roi tous ses secrets, mourut ici. Le Roi a une partie de ses remèdes, mais il y en a beaucoup de perdus par sa mort." » (*Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, recueillies et annotées M. Monmerqué, Paris, Hachette, t. VIII, 1862-1868, p. 39-40). Voir par ailleurs l'entrée « Trimond (Charles de) » dans *Société des gens de lettres et de savants, Biographie universelle, ancienne et moderne*, Paris, L. G. Michaud, t. 46, 1826, p. 527.

²⁸ Préchac évoque sans plus un « grand Procès, que Madame de Villedieu avoit au Parlement de Guyenne, qui estoit sur le point d'estre jugé » (VRE, G5r^o-v^o), de même que le siège imminent de Charlemont survenu en 1680, ce qui permet à l'auteur de se débarrasser facilement du Capitaine Dulac devenu inutile au récit, siège « qui obligea Dulac à se rendre incessamment à sa Garnison » (VRE2, E8r^o).

qui permettent une fois de plus la concrétisation de l'amour entre Perline et le Comte de Beaujeu. Parmi les éléments discordants en regard du genre, les travestissements narratifs identifiés, sans nuire nécessairement à l'illusion romanesque, permettent de conserver l'attention du lecteur en y présentant un récit diversifié grâce à des dialogues théâtraux et des missives qui ralentissent ou accélèrent le récit. Une fois encore, ces procédés répondent au goût du jour d'un lectorat européen qui affectionne les histoires galantes, vraisemblables et « abrégées »²⁹. Par ailleurs, il revient aux auteurs de théoriser leur propre pratique littéraire, et ce, à même le paratexte de leur œuvre, faute d'une théorisation dans les traités poétiques. « Forme la plus traditionnelle de présentation du texte au XVII^e siècle³⁰ », la dédicace devient dès lors un objet d'étude très intéressant quant à la théorisation du genre en question. Alors qu'une Madame de Villedieu dédie une grande majorité de ses textes au lecteur lui-même, recherchant l'approbation du public afin de « justifier l'audace [...] et [...] la singularité³¹ » dans une démarche poétique qui relève d'un genre aucunement « recommand[é] ni par sa "haute réputation" ni par les "grandes pensions" qu'il permet d'obtenir³² », qu'en

²⁹ Cet aspect est même revendiqué dans l'incipit, où le narrateur affirme que la Reine d'Espagne « n'aurait rien eu à désirer dans tout [son] voyage », « si l'on avoit pu en retrancher quelques harangues trop longues & trop fatigantes » (VRE, A2r^o).

³⁰ Nathalie Grande, « Discours paratextuel et stratégie d'écriture chez Madame de Villedieu », dans Edwige Keller-Rahbé, dir., *Madame de Villedieu romancière : nouvelles perspectives de recherches*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2004, p. 164.

³¹ *Ibid.*, p. 165.

³² *Ibid.*

est-il de la dédicace chez Préchac ? Si la majorité de celles-ci ne fait que glorifier quelque puissant protecteur, il y a néanmoins certains éléments textuels qui permettent d'amener une réflexion sur l'esthétique propre à cet auteur. Qualifiée de « petite Histoire » (*VRE*, p. 2v^o) par l'auteur lui-même, *Le Voyage de la Reine d'Espagne* correspond à cette qualité en tant que nouvelle galante. Absent des grands traités de poétique, le genre romanesque – et ses sous-genres – est défendu par les auteurs qui le pratiquent et la dédicace devient ainsi le lieu privilégié de théorisation d'un genre narratif qui deviendra, du XVIII^e jusqu'à son apogée au XIX^e siècle, l'une des formes d'écriture les plus pratiquées et les plus lues.

Éclaircissement sur les Lumières perçues par deux siècles différents

Par Sarah Servant
Étudiante au baccalauréat en lettres et création
littéraire, UQAR

« On est toujours dans son époque, on ne peut faire autrement que décrire son époque, même si superficiellement on a l'air de décrire le passé¹. » Cette citation de Patrick Modiano, écrivain français, illustre bien la limite entre le présent et le passé, qui s'estompe rapidement dans les propos des écrivains à travers les siècles. En comparant le texte rétrospectif d'Emmanuel Kant, « Qu'est-ce que les Lumières ? », traduit par Stéphane Piobetta et « Le dentier de George Washington » de Robert Darnton, il est possible de cerner la perception du siècle des Lumières selon que, comme Kant, en 1784, l'on écrive en plein siècle des Lumières ou que, comme Darnton en 1997, on écrive au XX^e siècle. Dans le présent article, nous nous pencherons rapidement sur les différences entre ces deux visions. Comme dans le cadre d'études littéraires ou historiques, nous sommes souvent amenés à poser un regard sur des époques révolues, nous observerons de quelle façon deux auteurs issus de siècles différents perçoivent une même période. Nous tisserons des liens entre les définitions formulées par les deux auteurs, en ce qui a trait à la naissance des Lumières et au rapport de l'individu au changement. Nous pourrions ainsi rendre compte des contrastes et des analogies.

¹ Patrick Modiano, « Entretien avec Dominique Jamet », Paris, *Lire*, 1975, p. 28.

Manifestement, tous les mouvements littéraires émergent d'un contexte historique, politique et idéologique. C'est de l'origine des Lumières que traitent d'abord Kant et Darnton dans leurs écrits, ainsi que des buts de cette société des Lumières, nouvellement « éclairée ». Darnton a une approche plus géographique quant à l'origine de ce courant. Il déplore l'idée que Paris soit le phare de ce renouveau, en proposant plusieurs autres scènes où les acteurs de ce mouvement historique ont promu cette idée nouvelle : « Édimbourg, Naples, Halle, Amsterdam [...] Milan, Lisbonne² ». Darnton rappelle aussi que les thèmes abordés dans la littérature et la philosophie ne constituent pas une innovation du XVIII^e siècle : « [l]a nature, la raison, la tolérance, le bonheur, le scepticisme, l'individualisme, la liberté civile, le cosmopolitisme : on peut retrouver tous ces thèmes, traités [...] dans la pensée du dix-septième siècle³ ». Par contre, il expose l'idée que ce qui différencie le XVIII^e siècle du siècle précédent, c'est l'engagement des philosophes. Kant, ayant vécu à l'époque des Lumières, aborde aussi l'idée de l'engagement chez le savant, mais selon lui, l'émergence des Lumières est associée à la volonté de rompre avec le refus de l'usage de la raison individuelle par la société. Il explique les deux fâcheux défauts qui amènent les hommes de la société à laisser les autres réfléchir à leur

² Robert Darnton, « Le dentier de George Washington », dans *Pour les Lumières. Défense, illustration, méthode*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2002, p. 11.

³ *Ibid.*, p. 10.

place : « [l]a paresse et la lâcheté sont les causes qui expliquent qu'un si grand nombre d'hommes [...] reste [...] mineur [parce qu'ils n'ont pas le pouvoir de penser par eux-mêmes]⁴ ». Ce contexte et cette naissance se veulent en fait, les catalyseurs de plusieurs bouleversements. En ce qui a trait aux buts des hommes des Lumières, Kant et Darnton ont des opinions convergentes. Ils soutiennent la nécessité de changer la philosophie à travers la réflexion individuelle, ainsi que l'importance de la pensée et de l'esprit. Kant résume très bien cette thèse : « [q]u'est-ce que les Lumières ? La sortie de l'homme de sa minorité dont il est lui-même responsable⁵. » Darnton ajoute une notion importante, celle d'« identité collective » qui correspond, en fait, à l'appartenance à un regroupement d'individus ayant les mêmes idées et les mêmes espérances. Il soutient aussi l'importance de la pensée, à travers la naissance d'une nouvelle catégorie d'homme : « [l]es auteurs doivent se conformer à un type idéal : ni homme de science, ni savant, mais une nouvelle catégorie, le *philosophe*, à la fois homme de lettres et homme du monde, engagés⁶ ». Ainsi, il souligne, tout comme Kant, l'importance de la pensée et de l'entendement au XVIII^e siècle grâce aux philosophes qui sont le vecteur des Lumières. Somme toute, Kant et Darnton regardent tous deux le phénomène pour établir les causes de la naissance des

Lumières, mais en abordant deux domaines différents ; les capitales de cette nouvelle union des hommes de lettres et de science, ainsi que les mœurs de la société. Néanmoins, les motifs de ces hommes sont décrits comme similaires par Kant et Darnton.

La naissance et les objectifs des Lumières mènent inévitablement à une réforme globale de la société et ce renouvellement touche principalement la pensée des individus et l'acquisition de nouvelles valeurs. Darnton confirme justement cette réforme en qualifiant l'esprit des Lumières de nouveau et de systématique : « Ce n'est pas le rationalisme qui distingue les Lumières d'autres écoles de pensée [...], la distinction pertinente [...] est celle qui sépare l'esprit systématique du dix-huitième siècle de l'esprit de système du dix-septième siècle⁷. » Kant, qui a une préoccupation certaine pour la pensée, ne formule pas cette idée d'esprit systématique, mais plutôt un commandement, et plus précisément une devise : « [a]ie le courage de te servir de ton propre entendement⁸ ». Le philosophe allemand insiste à plusieurs reprises sur la pensée nouvelle, mais en la distinguant d'une idée de réforme complète : « Une révolution peut bien entraîner une chute de despotisme personnel et de l'oppression intéressée ou ambitieuse [...] mais jamais une réforme de la méthode de penser⁹. » La littérature des Lumières est

⁴ Emmanuel Kant, « Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières ? », trad. H. Wismann, dans *Oeuvres philosophiques*, Paris, Gallimard, 1985, p. 209.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ Robert Darnton, « Le dentier de George Washington », art. cité, p. 21

⁸ Emmanuel Kant, « Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières ? », art. cité, p. 209.

⁹ *Ibid.*

très engagée et favorable à la réflexion. Ce nouveau mouvement de pensée critique a pour alliée la liberté, qui est en fait une des nouvelles valeurs de la société des Lumières. Car nécessairement, un contexte social différent qui amène de nouveaux objectifs en tant que société ainsi qu'une réforme de la pensée, produit un changement dans les valeurs de chaque individu. Parmi ces valeurs, Darnton mentionne l'irrespect des frontières, la liberté, l'ouverture d'esprit, les droits de l'homme et le cosmopolitisme. Il formule même l'idée suivante : « Une familiarité avec ce que l'humanité a subi dans le passé [...] peut aussi nous aider à nous sentir solidaires de ceux qui, confrontés à l'inhumain, prirent position pour les droits de l'homme¹⁰. » Kant, de son côté, met en lumière l'importance de la liberté, qui est, pour lui, un combat et un travail individuel nécessaire. Il applique la notion de liberté à l'entendement : « la liberté la plus inoffensive [...] à savoir celle de faire un usage public de sa raison¹¹ », avec cette précision qui révèle le caractère anticlérical des Lumières : « les humains [...] [sont] déjà en état [...] d'utiliser avec maîtrise et profit leur propre entendement, sans le secours d'autrui, dans les choses de la religion ». En substance, l'homme des Lumières s'oriente désormais par sa propre pensée, et une telle idée se retrouve chez Kant comme chez Darnton. Cette réforme a des répercussions sur les mœurs des individus et se manifeste par l'aspiration à la liberté qui est au cœur de chacun, mais aussi par l'importance

accordée aux droits des hommes, à la raison, à l'esprit critique, à la passion et à l'ouverture sur le monde.

*

Certes, définir les Lumières est en soi tout un défi. La question posée par Emmanuel Kant, « Qu'est-ce que les Lumières ? », peut sembler simple, pourtant il y a une multitude de réponses. Mais, tout comme la lumière physique, les Lumières, par nature, se propagent, et agissent différemment selon le contexte où l'objet est rencontré. Cette source lumineuse, c'est celle de la connaissance, et la nouvelle façon d'agir passe par la raison, l'esprit critique et la liberté intellectuelle. Emmanuel Kant et Robert Darnton formulent une définition des Lumières à partir de points de vue différents, mais partagent néanmoins certaines idées, telles que la réforme de la pensée, les nouvelles valeurs de la société et l'objectif des Lumières. Malgré certaines divergences sur l'origine des Lumières, la comparaison des articles de ces auteurs est en fait très enrichissante et éclairante. Reste à voir, ce que les générations futures retiendront de ce mouvement passionnant, qui est en fait, le fondement de notre modernité.

¹⁰ Robert Darnton, « Le dentier de George Washington », art. cité, p. 28

¹¹ Emmanuel Kant, « Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières ? », art. cité, p. 209.

Chronique
patrimoniaire

Maison Saint Bertrand ; Les nouvelles de l'Isle-Verte

Par Katherine Yockell
Étudiante au baccalauréat en histoire, UQAR

Depuis 2005, l'Université du Québec à Rimouski est propriétaire d'une maison patrimoniale d'une valeur inestimable. La Maison Louis-Bertrand, située à L'Isle-Verte, est classée monument historique par le gouvernement provincial et lieu historique par le gouvernement fédéral¹. Son style architectural et son histoire, autant familiale que communautaire, font de cette maison un lieu unique. La maison, ainsi que tout ce qu'elle contient, y compris les meubles qui sont eux-mêmes classés, fut offerte à l'UQAR par Pierre et Robert Michaud, descendants de Louis Bertrand. Depuis sa construction en 1853, jusqu'en 2005, cette maison est restée, de génération en génération, la propriété des Bertrand et de leurs descendants. Non seulement cette maison est un patrimoine important de L'Isle-Verte, du Bas-Saint-Laurent et du Québec, mais en plus elle fournit des informations importantes sur le développement économique régional et sur la manière de vivre des bourgeois au XIX^e siècle en milieu rural. Toutefois, ce qui rend la maison si spéciale et unique, ce sont les quatre générations de Bertrand ayant vécu dans celle-ci, y ayant laissé une foule d'objets destinés aux générations futures. Ce que les Bertrand ont légué à l'UQAR en 2005 est leur patrimoine familial. Huit années sont passées. Et que devient la Maison Louis Bertrand ?

¹ Fonds d'archives de la Maison Louis-Bertrand, rapport de conservation, bibliothèque de l'UQAR.



La petite histoire

Située au cœur du village, la maison est, avec le presbytère, la plus imposante résidence de l'endroit. Son premier propriétaire, Louis Bertrand, la fait construire en 1853. Elle est la troisième à être construite sur le site, les deux maisons précédentes ayant été détruites par des incendies ! Heureusement, Louis Bertrand est l'un des hommes les plus influents du Bas-Saint-Laurent à son époque. En 1840, Louis Bertrand possédait 6156,8 arpents, son activité principale était la coupe et la transformation de bois, à laquelle il faut ajouter ses moulins, ses bateaux, son magasin général et le bureau de poste. Ce grand propriétaire foncier, seigneur de L'Isle-Verte, marchand et postier, eut les moyens de se faire construire une maison à l'image de son importance. La maison est de style communément appelé « maison québécoise » d'inspiration néoclassique². Ces maisons se distinguent par quelques caractéristiques : elles sont dégagées du sol, elles sont souvent recouvertes en bardeau de bois ou de

² Manon Sarthou, *Mieux comprendre le patrimoine architectural pour mieux le préserver : les styles architecturaux courants au Québec : guide de référence*, Montréal, Association québécoise d'urbanisme, 1999, 48 p.

planches à clin, elles présentent des lucarnes habitées, un toit à deux versants avec larmier recourbé, une galerie plus ou moins importante, principalement en façade.

Toutefois, ce qui différencie vraiment la Maison Louis-Bertrand des autres maisons historiques de la région, c'est son intérieur. Celui-ci fait étalage des vestiges de la célèbre famille de L'Isle-Verte. La grande majorité des meubles et accessoires datent du XIX^e siècle, ceux qui ne le sont pas ont été rajoutés par les générations suivantes. L'immense maison de trente-et-une pièces est un témoignage vivant de l'évolution d'une famille et de sa situation matérielle. À la mort de Louis Bertrand en 1871, la maison passa entre les mains de trois générations successives. Le premier à hériter de la maison fut son fils Louis-Achille. Malheureusement, à la suite d'une longue succession de catastrophes, l'empire Bertrand disparut. Pourtant la maison resta toujours en possession de la famille, grâce aux filles de Louis-Achille. À cette époque, la tradition était de léguer les biens aux hommes, c'est pourquoi la maison fut d'abord léguée à Louis Bertrand (troisième génération), or ce dernier ne s'occupait pas du tout de la maison, il n'y vivait même pas. Les trois sœurs, Eugénie, Aimée et Louise, rachetèrent donc la maison à leur frère. Eugénie se maria et quitta la maison, tandis que Louise y resta avec sa mère et ne se maria jamais. Quant à elle, Aimée Bertrand revint à la maison avec son mari, Charles-Eugène Michaud. Durant ces années, la maison n'était que partiellement habitée. La famille logeait au rez-de-chaussée, là où étaient autrefois le magasin

général et la poste. Élisabeth, femme de Louis-Achille, et sa fille Louise, habitaient la partie est de l'étage noble. La grande majorité des pièces de l'immense maison étaient donc inoccupées. À la mort de sa mère Aimée Michaud, petite fille de Louis Bertrand, la maison passa en 1946 aux mains de l'abbé Robert Michaud. En 1977, l'abbé partage la possession de la maison avec son frère, monseigneur Pierre Michaud. Ce n'est qu'à partir du moment où Robert Michaud hérite de la maison, que lui et son frère utilisent le second et le troisième étages. Les deux frères, ayant à se déplacer régulièrement en raison de leurs professions, en viennent à utiliser la maison comme lieu de villégiature.

La décision d'offrir la maison à l'université s'est imposée en dernier recours, contrairement à ce que nous pourrions imaginer. Même si les frères Michaud n'ont pas eu d'enfants, la Maison Louis-Bertrand aurait tout aussi bien pu continuer d'être la propriété de la descendance Bertrand en restant entre les mains des frères et sœurs Michaud. La famille envisagea plusieurs manières de la conserver, mais il était essentiel de restaurer et rénover la maison qui était depuis déjà plusieurs années en piteux état. Seule une institution telle que l'UQAR pouvait trouver les ressources pour mettre en œuvre le projet de restauration de la maison. Les deux abbés donnèrent donc leur maison familiale à l'université. Un choix qui se justifie par les ressources économiques de l'institution, mais aussi par le fait que Robert Michaud fut professeur à l'UQAR durant quelques années.

L'avenir de la maison

Quel est l'intérêt pour une université de faire l'acquisition d'une maison historique? Les missions principales de l'institution étant l'enseignement et la recherche, la maison Louis-Bertrand offre une possibilité exceptionnelle d'enseigner et de mettre de l'avant le rôle des régions dans le développement du Québec tout en explorant les thèmes de la culture matérielle et de la mémoire. De plus, la maison a le potentiel de devenir un véritable laboratoire de recherche pour les études patrimoniales et de s'imposer comme un élément important du dynamisme en recherche pour les étudiants en histoire, géographie et littérature. En effet, les conditions exceptionnelles de la maison en font un lieu unique, propice aux recherches et aux découvertes. Elle est d'ailleurs à l'origine d'un mémoire de maîtrise, publié en 2011 par Maude Flamand-Hubert, *Louis Bertrand à L'Isle-Verte (1811-1871). Régime foncier et exploitation des ressources*.

En plus de l'enseignement et la recherche, l'université a pour mandat de servir la communauté. La maison Louis-Bertrand est un patrimoine important de L'Isle-Verte et de la région bas-laurentienne. Dans cette perspective, l'université avait le devoir d'intervenir dans l'avenir de la maison, ce qui s'est soldé par son acquisition. Depuis, l'UQAR a fait d'importants travaux de restauration sur le bâtiment. Le défi est de taille, les normes à respecter pour les travaux à exécuter sur une maison classée étant contraignantes. Pour réaliser ces

opérations structurées sous forme de phases, l'université a fait affaire avec des professionnels. Avant la première phase des travaux de restauration, une équipe de la firme Ruralys a procédé à un sondage archéologique sur le terrain de la propriété Bertrand. Elle a recueilli des données intéressantes en ce qui concerne les deux premières maisons, qui sont situées plus ou moins au même endroit que la maison actuelle. Ces fouilles permettent d'en savoir plus sur la famille Bertrand, d'obtenir des renseignements précieux sur la propriété, avant d'entreprendre le reste du projet. Ensuite, il fut décidé de redonner à la maison son aspect extérieur d'antan. La réfection de la couverture remise en bardeaux de cèdre et les travaux de drainage de la fondation ont également fait partie de cette première phase. La seconde phase était consacrée à réparer l'enveloppe extérieure, c'est-à-dire les murs, les galeries et l'ornementation des fenêtres. Le choix des couleurs a été arrêté par un comité qui a consulté une firme d'architectes et le Centre de conservation de Québec. Conformément aux normes dictées par le MCCQ et Patrimoine Canada, il est à noter que les professeurs d'histoire de l'UQAR, jusque-là impliqués dans le processus d'acquisition de la maison, n'ont pas participé à ce processus de restauration. En effet, toutes les phases sont décidées et mises en œuvre par le comité qui s'occupe du projet et leurs sous-traitants.

La Maison Louis-Bertrand a été ouverte aux étudiants lors de la première édition de *l'Université d'été en patrimoine*, en 2011. Par la suite, elle fut ouverte au public pour une partie de l'été 2012. Ce

fut à peu près les deux seules fois où le module d'histoire fut impliqué de près à la maison, la visite de l'été 2012 étant assurée par un étudiant de l'UQAR. Depuis janvier 2013, d'autres travaux ont été effectués : il s'agit de mettre aux normes actuelles le système électrique et d'installer un système de gicleur. Les pièces qui ont subi des interventions ont été l'objet d'une très grande attention. Leur contenu a dû être déplacé et l'ensemble des objets a été soigneusement photographié et classifié, dans le but de tout remettre en place une fois les travaux terminés. Ces opérations très délicates impliquent plusieurs manipulations d'artefacts.

Tous ces travaux laissent croire que l'université aurait peut-être comme projet d'ouvrir la Maison Louis-Bertrand à un plus grand public dans un avenir rapproché. Pourquoi tant d'hésitation dans mes propos ? Simplement parce que l'avenir de la maison est encore bien incertain.

L'UQAR va très certainement vouloir mettre en valeur la maison, mais sous quelle forme ? La Maison Louis-Bertrand pourrait devenir un musée de la famille Bertrand, ou bien développer un tout autre thème. Ce qui est sûr c'est que l'UQAR veut faire de cet héritage un lieu utile à ses étudiants, et évocateur pour les habitants de l'Isle-Verte. Le chemin est long, complexe et coûteux, mais il en vaut très certainement la peine.

[Comptes rendus]

Robert Larocque, « L'introduction de maladies européennes chez les autochtones des XVII^e et XVIII^e siècles », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 12, no 1, 1982, p. 13-24.

Par Geneviève Deschênes
Étudiante au baccalauréat en histoire, UQAR

Dans cet article, Robert Larocque soutient que l'introduction des maladies européennes a joué un rôle majeur et facilitateur dans la conquête des Amériques. Les guerres entre Amérindiens et Européens ont eu moins d'impact sur le nombre de morts amérindiennes sur le continent américain que les maladies. De plus, le choc microbien s'étend plus vite sur le territoire que l'envahisseur et affecte principalement les Amérindiens. Ceci a fortement contribué à anéantir la résistance à l'invasion européenne. La problématique de Robert Larocque est « d'explorer divers facteurs qui ont favorisé la détérioration de la condition physique et la rupture de l'ordre social chez les autochtones du Nord-Est, aux XVII^e et XVIII^e siècles. » (p. 13)

Ensuite, Larocque montre l'état de santé des Autochtones avant l'arrivée des Européens. Les Amérindiens étaient plutôt en bonne santé et assez bien nourris. Ils ne mourraient pas des maladies de vieillesse comme c'est le cas aujourd'hui. De plus, le risque de contagion était faible sauf en cas de grandes maladies qui arrivaient principalement si l'hygiène était mauvaise. L'anthropologue souligne également que l'espérance de vie des Amérindiens et des Européens étaient semblables et atteignaient probablement la mi-vingtaine.

Cet âge est toutefois biaisé par le fort taux de mortalité infantile. Néanmoins, il est difficile d'identifier les maladies qui étaient déjà présentes chez les Premières Nations. En Amérique du Nord, les explorations de Jacques Cartier et de Samuel de Champlain participèrent grandement à l'introduction de maladies, comme la variole.

Robert Larocque procède ensuite à une caractérisation de certaines maladies déjà présentes en sol amérindien. Tout d'abord, les maladies respiratoires étaient déjà existantes chez les Amérindiens avant le contact européen. Ils avaient même trouvé des remèdes pour tenter de les guérir, notamment en recourant à la suerie. Les maladies respiratoires étaient fréquentes chez les Autochtones, principalement les douleurs rhumatismales, la pleurésie et même la tuberculose qui aurait été présente avant le contact européen. Au Nord-est de l'Amérique, la température rude et changeante a en grande partie favorisé le développement des maladies respiratoires. Comme le mentionne Larocque, « d'autre part, l'atmosphère très enfumée des habitations, qui étaient parfois insupportables même pour les Indigènes, a sans doute affecté les voies respiratoires autant que les yeux » (p. 16)

Ensuite, l'auteur enchaîne avec les maladies du système digestif. Dans les écrits des premiers chroniqueurs, plusieurs décrivent les habitudes alimentaires des Amérindiens pour conclure que ceux-ci se ruinaient l'estomac. En hiver, plusieurs peuples autochtones traversaient une période de jeûne tandis qu'en été, c'était

l'abondance. À l'arrivée des Européens lors de la colonisation, les Autochtones ont adopté leurs habitudes alimentaires, ce qui a aidé la venue des maladies reliées aux troubles digestifs. La mauvaise hygiène a également participé à l'apparition de maladies comme la dysenterie. L'arrivée de l'alcool est un fait déterminant pour les maladies digestives. Vulnérables aux effets de cette substance, plusieurs Amérindiens étaient extrêmement malades suite à sa consommation. La mort de plusieurs personnes âgées, provoquée par la consommation d'alcool, a eu des impacts sociaux importants. Dans une civilisation de l'oralité, la mort des aînés induit une perte de savoirs et de traditions.

Enfin, l'auteur traite des maladies vénériennes. Il mentionne que la syphilis était connue des Amérindiens avant l'arrivée européenne. D'après ses recherches, les écrits de Lescarbot de 1612 à 1614 font référence à l'euthanasie qui était apparemment utilisée comme recours pour soulager l'agonie des malades.

Après la description de l'état de santé des Amérindiens avant et peu après le contact des Européens, Robert Larocque s'attarde plus précisément aux épidémies qui sont principalement à l'origine de la conquête européenne. D'abord, l'auteur insiste sur le fait que les Amérindiens ne possédaient aucune immunité contre les maladies contagieuses européennes. Il certifie même que le choc microbien qu'a connu l'Amérique a été plus meurtrier que la Peste noire en Europe au XIV^e siècle. La maladie qui a le plus touché les premières nations est la variole, entre autres avec l'épidémie de

l'été 1634 apportée par les bateaux venus de France. De plus, les Européens amenèrent sur le nouveau continent la rougeole, la fièvre jaune et la peste bubonique. Les conséquences sur la démographie sont catastrophiques, et la principale étant de miner le rapport de force des Autochtones vis-à-vis les Européens. « Nombreuses sont les tribus qui se sont éteintes dans le Nord-Est des États-Unis, ou qui auraient été réduites par un facteur de l'ordre de 80% à 90%. » (p.20)

Robert Larocque affirme également que la sédentarisation des peuples nomades a en partie contribué à la création de centres de contagion. Par contre, les peuples nomades participent à la propagation des maladies sur le continent. Après de fréquents épisodes d'épidémies aux XVII^e et XVIII^e siècles, il semble que les autochtones aient développé une certaine immunité à ces maladies contagieuses au XIX^e siècle. Le mal était toutefois déjà fait. Tous les groupes d'âges ont été affectés par les épidémies, même qu'à certains endroits il y avait tellement de malades et de morts qu'il était rendu impossible de trouver quelqu'un pour soigner les autres. L'absence de quarantaine, la médecine inadéquate et la présence simultanées plusieurs maladies sont des facteurs déterminants dans la fragilisation des peuples autochtones lors du contact. Les européens n'auraient pas hésité à transmettre volontairement certaines maladies, notamment par des vêtements contaminés dans le but d'exterminer les groupes autochtones.

Enfin, Larocque souligne que les missionnaires ont joué un rôle important dans la propagation des maladies, car ceux-ci s'introduisaient partout sur le territoire. Les Amérindiens, qui voyaient le fléau causé par les maladies comme une punition, voulaient se faire baptiser pour être sauvés, mais la plus grande présence de missionnaires entraîne alors plus de maladies. Ce cercle vicieux et le nombre croissant de maladies créèrent des frictions entre Autochtones et Européens.

*

L'article de Robert Larocque est intéressant sur plusieurs points. D'abord, dans les livres d'histoire, le rôle des maladies dans la conquête de l'Amérique par les Européens est à mon avis négligé. Cela rend donc l'article important pour découvrir ce côté de l'histoire. De plus, l'auteur fait une description détaillée de l'état de santé des Amérindiens ainsi que des maladies, ce qui permet de bien broser un portrait de la situation de l'époque. En se penchant sur l'état de santé des premières nations, l'anthropologue a décidé de comparer leur espérance de vie avec celle des Européens avant leur contact, ce qui a permis de découvrir, à ma grande surprise, qu'elles étaient semblables. Il serait facile de croire que le mode de vie moderne des Européens aurait pu favoriser leur longévité, ce que l'article dément. Robert Larocque a également pris le soin de fournir des statistiques démographiques frappantes sur les conséquences des maladies chez les Amérindiens, ce qui permet de réaliser l'ampleur du désastre et d'attribuer aux maladies un rôle capital et

facilitateur de la conquête de l'Amérique par les Européens. Donc, en abordant le sujet de l'introduction des maladies sur le continent américain aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'auteur montre clairement que les Européens détenaient un avantage insoupçonné envers les Amérindiens. Enfin, il est vraiment intéressant de voir qu'un aspect biologique a eu autant d'influence sur le cours de l'histoire.

Marc Hudon, « La crise d'Oka : rumeurs, médias et icônes. Réflexion critique sur les dangers de l'image », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 38, no 3, 1994, p. 21-38.

Par Ève-Marie Roy
Étudiante au baccalauréat en histoire, UQAR

Marc Hudon, président de la Commission Eau de Nature Québec, est un géographe diplômé de l'Université Laval. Il y a relativement peu d'informations sur son parcours, hormis les conférences qu'il a prononcées dans le cadre de sa mission avec Nature Québec. Il propose dans cet article de porter un regard critique sur les rumeurs qui ont entouré la crise d'Oka, et qui se sont manifestées dans les journaux de l'époque. Son article cherche à répondre à la question suivante : « l'inconscient collectif est-il véhiculé par les médias, qui cherchent à l'exciter par la diffusion de rumeurs, ou est-il tout simplement construit à travers la diffusion de documents cartographiques, par où passent un certain nombre de perceptions spatiales ? » (p. 22) Il tente d'analyser dans la première partie les informations publiées dans les journaux au cours de la crise amérindienne en faisant ressortir le message qui se cache derrière la rumeur et en expliquant et décrivant les étapes menant à l'émergence de ce qu'il appelle l'icône. La seconde partie tente de rétablir les faits autour de la Crise d'Oka en insistant sur les revendications historiques des Mohawks de la région.

L'auteur amorce son argumentaire en insistant sur les éléments des rumeurs qui entourent la crise d'Oka, et souligne que celles concernant les *Warriors* sont les

plus importantes. Les propagateurs de ces rumeurs, comme les habitants de la région, les gouvernements fédéral et provincial, de même que la presse écrite, contribuent à alimenter le mythe selon lequel les *Warriors* seraient de grands guerriers et possèderaient beaucoup d'armes. *La Presse* dresse l'inventaire du matériel militaire détenu par les *Warriors*. Le journal, à l'aide de la cartographie, fait mention d'un empire iroquois en pleine expansion dans la vallée du Saint-Laurent. Ces cartes viennent appuyer des textes qui prétendent que les revendications historiques et actuelles vont au-delà des frontières et que les Iroquois cherchent à retrouver leur ancien territoire perdu. Si certaines informations textuelles peuvent être véridiques, le traitement médiatique contribue à entretenir une psychose collective. Par delà les tensions entre les Mohawks et le gouvernement, la crise prend des allures de conflit entre deux nations.

L'auteur met l'accent sur le fait qu'une rumeur est un acte collectif et peut contenir un message caché qui pose des questions délicates aux Québécois. Selon Hudon, elle fait « découvrir les angoisses et l'imaginaire profond d'une société. Au Québec [...], les gens se sentent historiquement menacés, voire opprimés par leur voisin anglais. » (p. 30) Il croit que le conflit d'Oka fait ressortir la peur historique des Québécois de se voir déposséder de leur territoire d'origine. L'auteur, par ce questionnement, cherche à démontrer que la crise d'Oka en est venue à acquérir le statut d'icône, c'est-à-dire

une sorte d'image pieuse [...] forgée dans le but de propager une représentation unique de l'espace. L'objectif [...] est en général d'imposer aux citoyens des politiques hégémoniques. [...] Elle cherche aussi à maintenir le peuple dans la psychose d'une menace extérieure afin de maintenir la cohésion sociale et de perpétuer la légitimité des élites. (p. 32)

Ainsi élevée au rang d'icône, la crise d'Oka en vient à incarner la peur des Québécois d'être menacés par une force étrangère et à participer au maintien de l'identité et de la cohésion nationale.

Dans la seconde partie, Hudon tente en plusieurs étapes de démystifier l'icône en s'attaquant à la rumeur. Il soutient que les cartes géographiques utilisées par les médias comportent des contradictions et que les analyses extérieures démontrent le rapport à l'espace des Mohawks. Il dément le fait que les *Warriors* possèdent un grand arsenal militaire. Il confirme du même coup que les revendications territoriales des Mohawks se résument au territoire des seigneuries du Lac-des-Deux-Montagnes et du Sault-Saint-Louis et ne visent pas à restaurer les frontières de la Confédération iroquoise. L'auteur explique aussi la conception qu'ont les Mohawks de l'espace. Il montre qu'avant l'arrivée des Européens, ils sont engagés dans de perpétuels conflits. Ils sont considérés dans toute cette histoire, comme les « gardiens de la Porte orientale de la

confédération, les messagers de la Grande paix. » (p. 36)

L'auteur met en évidence les différences entre le Mohawk et l'homme blanc en ce qui a trait à la notion de frontière. Pour les Mohawks la frontière est censée unir les peuples. Ils devront toutefois s'adapter aux notions de frontières lors de l'arrivée des Européens, et ce changement de perceptions correspond pour eux à une perte de traditions. Les Mohawks ont une vision de la vie centrée sur la nature et un ordre politique naturel, tandis que les Européens ont une vision anthropocentrique du monde. Les Mohawks ne peuvent concevoir que les Occidentaux acceptent d'être dirigés par d'autres humains. Ces problèmes rendent difficile la communication entre les deux groupes. De plus, la notion même de *Warrior* entre directement en conflit avec le modèle de société tel que prôné par les Mohawks. Les *Warriors* sont des guerriers, et pour les Mohawks, les sociétés de guerriers n'ont pas lieu d'exister. Ces dernières s'occidentalisent néanmoins et en viennent à acquérir une plus grande indépendance. L'auteur insiste sur le paradoxe de la création d'un état-nation mohawk qui fait peur aux Occidentaux, alors que la notion de nation est occidentale. Il conclut son texte sur le fait qu'une icône a été produite au début de la crise d'Oka, notamment à cause du contexte sociopolitique, mais que la représentation iconographique s'est effacée avec la fin de la crise. Il invite toutefois à la vigilance face aux productions iconographiques, car elles

impliquent souvent un point de vue partial.

Hudon propose une toute autre vision de la crise d'Oka qui mobilise de nouveaux repères pour décrire un fait important, mais dont personne ne semble conscient. En effet les rumeurs et la production d'une icône liée à la crise d'Oka sont une réalité clairement exposée dans cet article. La question de recherche est claire et concise, et l'auteur utilise une méthodologie pertinente pour arriver à y répondre. Il définit clairement les notions de « rumeur » et d'« icône » en insistant à la fois sur leur complémentarité et leur différence. Elles permettent d'éclairer la démarche de l'auteur et d'offrir une compréhension approfondie du propos. Le lecteur prend conscience de la portée des rumeurs et de l'icône et de leur influence sur l'opinion publique. L'auteur déconstruit chaque élément du traitement médiatique qui a rendu possible la production d'une rumeur, ce qui permet de porter un regard nouveau sur les événements importants de l'été 1990. Le fait de réfuter les rumeurs concernant différents éléments de la crise d'Oka permet de comprendre les points de vue divergents entre Occidentaux et Mohawks. L'utilisation de la cartographie présentée dans *La Presse* durant le conflit vient étayer l'argumentaire. La démarche de Marc Hudon est éclairante pour quiconque souhaite approfondir ses connaissances sur la crise d'Oka, au-delà des simples faits. Il aurait été intéressant que l'auteur ajoute d'autres sources médiatiques pour appuyer son propos, comme *Le Devoir* ou *The Gazette*, afin de comparer leur point de vue. Nous

sommes toutefois conscients que la démarche de l'auteur ne vise pas au dépouillement exhaustif des archives de tous les médias qui ont couvert la crise.

Plusieurs questions persistent après lecture de cet article. Quelles sont les autres informations véhiculées par les médias au sujet de la crise d'Oka? Y a-t-il des supports autres que la cartographie qui contribuent à la consolidation des mythes qui sont associés à la crise d'Oka? Au total, cet article ouvre la voie à un nouveau traitement de l'information relative à la crise d'Oka. Une image vaut mille mots et l'auteur confirme cet adage avec brio.

Nous tenons à remercier nos collaborateurs :

Le regroupement des étudiants en histoire (AEEH)

Le regroupement des étudiants en lettres (RÉEL)

Le module d'histoire de l'UQAR

Le module de lettres de l'UQAR

Le projet patER

Archipel

PATER



UQAR

